



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

45^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

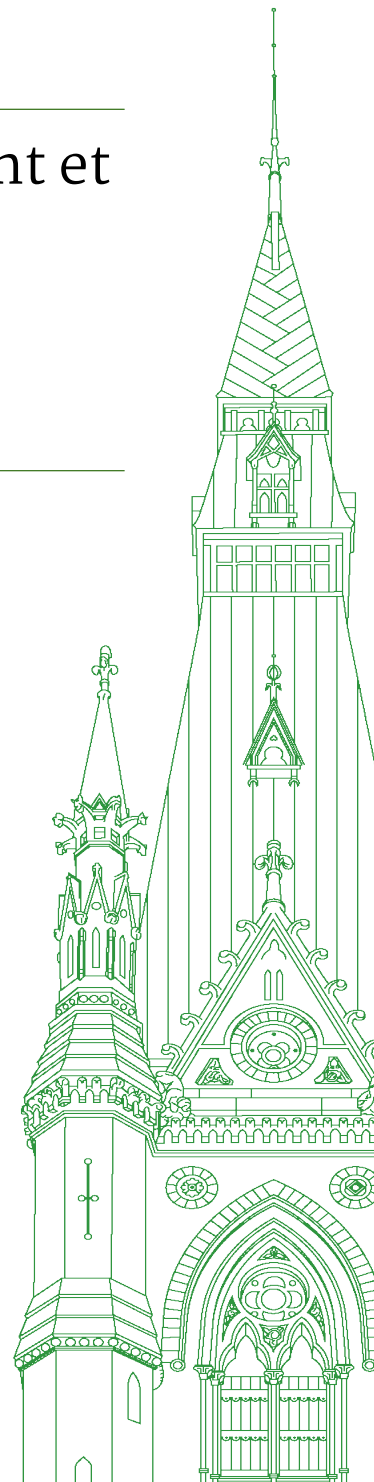
Comité permanent de l'environnement et du développement durable

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 048

Le mardi 6 octobre 2026

Présidente : Shannon Miedema



Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Le mardi 6 octobre 2026

• (1535)

[Traduction]

La présidente (Shannon Miedema (Halifax, Lib.)): La séance est ouverte.

Bonjour à tous. Il s'agit de la 48^e réunion du Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Nous poursuivons aujourd'hui notre étude sur les rénovations pour améliorer l'efficacité énergétique des habitations.

Pour ceux qui sont ici en personne, n'oubliez pas de suivre les lignes directrices en matière de santé et de sécurité, conformément aux cartes sur la table, afin de prévenir les incidents acoustiques ou les retours de son.

Avant de commencer, chers collègues, sachez que les analystes travaillent actuellement sur le rapport de l'étude sur la tarification du carbone et sollicitent vos recommandations avant le 16 octobre. Veuillez noter que si vous avez des recommandations que vous souhaitez voir prises en compte par les analystes pour ce rapport, vous devez les soumettre d'ici la fin de la journée vendredi.

Au cours de la première heure, nous accueillons deux témoins. Malheureusement, le troisième témoin n'a pas reçu son casque d'écoute à temps.

De l'Atmospheric Fund, nous accueillons Bryan Purcell, vice-président, Politiques et programmes, qui se joint à nous virtuellement. De la ReCover Initiative, nous accueillons Lorrie Rand, conseillère principale, qui se joint également à nous virtuellement.

Vous avez cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire. Nous avons un carton pour signaler lorsqu'il vous restera une minute et lorsque votre temps sera écoulé.

Nous allons commencer par vous, monsieur Purcell. Vous avez la parole pour cinq minutes.

Bryan Purcell (vice-président, Politiques et programmes, The Atmospheric Fund): Madame la présidente, messieurs les membres du Comité, je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole aujourd'hui. Je m'appelle Bryan Purcell. Je suis vice-président des politiques et des programmes à l'Atmospheric Fund, une agence régionale pour le climat qui dessert la région du Grand Toronto et de Hamilton.

La promotion de l'efficacité énergétique des habitations est au cœur de notre travail, car le logement est une source importante d'émissions de carbone, mais l'effet des rénovations ne se limite pas à la réduction ces émissions. Ils améliorent l'abordabilité, renforcent les collectivités et soutiennent un Canada plus résilient et plus prospère. Les rénovations écoénergétiques résidentielles sont comme le couteau suisse de l'action climatique. Elles réduisent les factures d'énergie des familles, améliorent la qualité et la résilience

des logements, créent des emplois locaux qui ne peuvent pas être délocalisés et renforcent la sécurité énergétique en réduisant la dépendance au gaz naturel importé des États-Unis.

Je travaille avec des organismes de logements abordables sur les rénovations écoénergétiques depuis près de 20 ans. J'ai appris rapidement que ces rénovations ne se résument jamais à une question d'énergie. Il s'agit d'améliorer les logements et la qualité de vie pour les personnes. Je me souviens d'une résidente de l'un des bâtiments que nous avons rénovés et qui a fondu en larmes lorsqu'elle a exprimé son soulagement de pouvoir enfin rentrer chez elle en toute sécurité après ses quarts de nuit grâce à une modernisation de l'éclairage dans le stationnement. Je me souviens aussi d'une mère dont l'enfant souffrait de graves crises d'asthme provoquées par la fumée secondaire qui s'infiltrait chez elle à partir d'un logement voisin. Après la rénovation du système de ventilation, elle nous a dit à quel point ces attaques étaient devenues moins fréquentes. Les maisons écoénergétiques et à faibles émissions de carbone sont tout simplement de meilleurs endroits pour vivre.

La stratégie « Propulser un Canada fort » vise la rénovation d'un million d'habitations. Nous appuyons fermement cette ambition. Cependant, pour y parvenir au cours des trois prochaines années, il faudra renouveler les investissements et prendre des mesures immédiates. Je formulerai trois recommandations aujourd'hui, toutes axées sur le renouvellement des programmes qui arrivent à échéance ou qui ont récemment pris fin. Ces programmes ont fait leurs preuves, disposent de mécanismes de mise en œuvre bien établis et peuvent démarrer rapidement. Les fonctionnaires fédéraux savent déjà comment les administrer et les améliorer en fonction de l'expérience récente des dernières années.

Premièrement, je recommande de recapitaliser l'Initiative d'accélération des rénovations majeures. Grâce à ce programme couronné de succès, 13 organisations, dont la mienne, soutiennent la rénovation de logements multirésidentiels partout au Canada, y compris grâce à des programmes dédiés aux collectivités autochtones et nordiques. L'initiative aide les fournisseurs de logements à planifier, financer et mettre en œuvre des rénovations majeures. Il a mobilisé plus de 1 700 propriétaires d'immeubles et soutenu des rénovations dans plus de 10 000 logements à loyer modique, et des milliers d'autres sont en cours de développement. Le programme fonctionne bien, mais il arrive à échéance au mois de mars. Sans renouvellement, de nombreux projets risquent d'être abandonnés.

Deuxièmement, il faut recapitaliser le Programme canadien pour des logements abordables plus verts, ou PCMAV. Le PCMAV offre des subventions ou un financement remboursable aux grands fournisseurs de logements abordables pour qu'ils rénovent leurs bâtiments. C'est un complément parfait à l'Initiative d'accélération des rénovations majeures, l'IARM. L'IARM aide à élaborer des projets prêts à l'investissement et le PCMAV fournit le capital nécessaire pour les mettre en œuvre. Malgré ses normes de rendement élevées, le programme a rapidement été sursouscrit, mais il reste un important bassin de projets prêts à démarrer qui pourraient aller de l'avant si le financement était renouvelé.

Troisièmement, il faut recapitaliser et prolonger les programmes canadiens pour des maisons plus vertes pour les maisons unifamiliales. Ces programmes de subventions et de prêts ont aidé plus de 500 000 ménages canadiens à entreprendre des rénovations éco-énergétiques. La demande a dépassé le financement disponible. Le programme pourrait être relancé rapidement, avec des améliorations fondées sur les nombreuses leçons apprises au cours de la première phase, ce qui permettrait au secteur de se remettre immédiatement au travail pour rénover les habitations canadiennes.

Le Canada se trouve à un moment charnière. Pour bâtir un Canada fort, il faut des investissements qui peuvent créer des emplois, améliorer l'abordabilité, renforcer la sécurité énergétique et être rapidement lancés. Les rénovations écoénergétiques résidentielles permettent de faire tout cela tout en réduisant les émissions, en améliorant la qualité des habitations et en réduisant la dépendance à l'égard des importations d'énergie américaines. La voie la plus rapide pour revitaliser le secteur consiste à recapitaliser les programmes de rénovation domiciliaire qui ont fait leurs preuves, qui disposent d'une capacité de mise en œuvre réelle et d'un portefeuille de projets prêts à être exécutés.

Cela couvre les principaux points que je voulais soulever aujourd'hui. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Purcell.

Nous passons maintenant à Mme Lorrie Rand, de la ReCover Initiative.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

Lorrie Rand (conseillère principale, The ReCover Initiative): Merci, madame la présidente, de m'avoir invitée à prendre la parole aujourd'hui. Je suis directrice de la durabilité à Habit Studio, ainsi que conseillère principale à la ReCover Initiative, l'accélérateur de rénovations majeures du Canada atlantique financé par Ressources naturelles Canada.

J'ai récemment coécrit le document de ReCover intitulé « Atlantic Canada Deep Retrofit Roadmap », qui présente des modèles techniques et économiques pour les rénovations des types de logements courants dans les provinces de l'Atlantique. Mes réponses aux questions du Comité s'appuieront sur cette recherche et sur mon expérience directe de collaboration avec les propriétaires pour rendre leurs habitations plus écoénergétiques, plus résilientes et moins coûteuses à entretenir.

Il ne fait aucun doute que les rénovations écoénergétiques et les mesures d'adaptation représentent une occasion importante pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et pour accroître l'abordabilité de l'énergie. Des économies d'énergie de 50 à 80 % et des réductions substantielles de gaz à effet de serre sont techniquement viables, comme le montrent nos recherches. Les rénovations aug-

mentent l'abordabilité de l'énergie, mais elles ne permettent pas toujours de réaliser des économies globales. Nous pensons qu'il est important de le souligner. ReCover a étudié cette question à l'aide d'un modèle économique appelé le coût total de la propriété d'une habitation, ou CTPH, qui tient compte des coûts de construction, du financement, de l'entretien et des factures d'énergie projetés sur 60 ans.

Les dépenses d'entretien constituent un facteur déterminant du CTPH, notamment le remplacement en fin de vie d'éléments de grande envergure tels que les toitures ou les installations de chauffage, de ventilation et de climatisation. Nous avons constaté que cela peut coûter plus cher que les dépenses énergétiques de l'immeuble pendant sa durée de vie. Notre modélisation portait sur des coûts de construction allant de 1 000 à 5 000 \$ le mètre carré. Le projet est économiquement viable à 1 000 \$ le mètre carré, mais les coûts sur le marché sont plutôt de l'ordre de 3 000 \$ le mètre carré au Canada atlantique.

Ces résultats donnent à réfléchir, mais la solution n'est pas de renoncer aux rénovations. Les rénovations rendent les maisons plus résilientes aux conditions météorologiques extrêmes. Une maison bien isolée et étanche reste habitable beaucoup plus longtemps en cas de panne de courant, ce qui permet aux occupants de se mettre à l'abri sur place en toute sécurité. Les investissements en matière de résilience sont essentiels dans le Canada atlantique. L'ouragan *Fiona* a privé d'électricité environ 80 % de la Nouvelle-Écosse et 95 % de l'Île-du-Prince-Édouard, et certains endroits ont connu des pannes prolongées de plusieurs semaines.

De plus, l'une des principales conclusions de notre étude est que les coûts de rénovation ne sont pas répartis de manière égale entre les bénéficiaires. C'est ce que nous appelons l'écart de valeur lié à la rénovation. Cela signifie que les propriétaires paient pour les rénovations, mais une partie importante des avantages sont des avantages non énergétiques qui sont sociétaux, qui réduisent le fardeau sur les soins de santé et la sécurité publique, qui améliorent la capacité du réseau électrique et plus encore. Il est important de tenir compte de cet écart si l'on veut accélérer le rythme des rénovations.

Le soutien à la rénovation existe, mais les ménages à faible revenu, les locataires, les ménages ruraux et les habitations méritant l'équité sont touchés de manière inégale et ne bénéficient pas d'une aide suffisante. Par exemple, le Programme canadien pour des maisons abordables plus vertes devrait toucher environ 1 600 ménages en Nouvelle-Écosse, mais Efficacité énergétique Canada estime que plus de 113 000 ménages néo-écossais vivent dans une situation de pauvreté énergétique.

Le type de mise en œuvre constitue également un obstacle. Nous serons confrontés à une pénurie de main-d'œuvre d'environ 12 600 travailleurs de la construction d'ici 2034. L'expérience en matière de techniques de construction haute performance se développe, mais de manière inégale, et les propriétaires des zones rurales et isolées sont mal desservis. Les propriétaires reçoivent des recommandations incohérentes en matière de coûts. Certains propriétaires ont accès à de nouvelles mesures de soutien, comme des programmes d'accompagnement, et nous constatons que leurs projets vont de l'avant avec plus de confiance. La plupart doivent compter sur leur épargne ou sur le crédit accordé par les banques traditionnelles pour financer leurs rénovations. Il y a de nouveaux programmes de rénovations écoénergétiques en fonction de l'évaluation foncière, mais la participation est très inégale.

D'un autre côté, cela représente des possibilités économiques, et l'on prévoit que les rénovations résidentielles à elles seules atteindront 8 milliards de dollars par année jusqu'en 2050, si le marché de la région peut les soutenir. Il est essentiel d'éliminer les obstacles liés à la main-d'œuvre pour exploiter ce potentiel.

• (1540)

Je me ferai l'écho de chacune des suggestions de M. Purcell visant à recapitaliser les programmes fédéraux existants.

J'ai quatre autres recommandations générales que je pourrais détailler: un financement pluriannuel prévisible des rénovations; des données sur les bâtiments qui sont traitées comme faisant partie de l'infrastructure publique; des conditions claires pour tous les programmes de construction et de rénovations, c'est-à-dire qui ne se contentent pas de suggérer vaguement l'efficacité énergétique, mais qui définissent des niveaux précis; et la prise en compte de tous les avantages liés aux rénovations lors de l'évaluation de la valeur d'un programme.

Merci.

La présidente: Nous allons maintenant passer aux questions des députés.

Nous allons commencer par M. Ross, pour six minutes.

Ellis Ross (Skeena—Bulkley Valley, PCC): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins de leurs témoignages.

J'ai une certaine expérience des matériaux composites pour le logement, en tant que député provincial en Colombie-Britannique, en particulier pour les Premières Nations.

J'aimerais commencer par le coût précis de la rénovation d'une maison construite dans les années 1950 ou 1960. Le coût est-il un peu plus élevé que pour une maison construite dans les années 1980 ou 1990?

Cette question s'adresse à n'importe lequel d'entre vous, si vous pensez avoir la réponse, s'il vous plaît.

• (1545)

Lorrie Rand: Il est très difficile de répondre à cette question, parce que c'est un peu comme demander quelle est la longueur d'un bout de ficelle. Le parc immobilier a... Bon nombre d'habitations ont fait l'objet de rénovations partielles. Le coût des rénovations dépend des mesures qui ont été mises en œuvre et du retard accumulé en matière d'entretien de l'habitation, par exemple si les propriétaires ont régulièrement effectué ou non les travaux d'entretien nécessaires.

Ellis Ross: Je veux parler de la structure elle-même par rapport au code du bâtiment. La situation était très différente dans les années 1950.

Lorrie Rand: Oui.

Ellis Ross: Kitimat est une ville industrielle. Elle a en fait été construite par l'industrie, l'aluminerie. Bon nombre de ces maisons sont encore habitées et vendues aujourd'hui. Les rénovations de ces maisons coûteraient-elles plus cher que pour une maison moderne?

Lorrie Rand: Pas nécessairement.

Au fil des ans, les éléments structurels utilisés dans la construction des maisons ont évolué avec les codes du bâtiment. Dans les années 1940, 1950 et au début des années 1960, on construisait des

maisons avec de véritables deux-par-quatre, alors que les maisons construites dans les années 1980 et 1990 étaient en bois nominal, de sorte qu'il s'agissait d'un pouce et demi par trois et demi au lieu d'un véritable deux-par-quatre. Plus le bois est vieux, plus il est solide. On utilise du bois moins cher. Il n'est pas nécessairement moins coûteux de rénover des habitations plus récentes. Je pense que c'est peut-être là où vous voulez en venir.

D'un point de vue archétypal...

Ellis Ross: Puis-je vous interrompre?

Lorrie Rand: Oui.

Ellis Ross: Je vous remercie de cette réponse. Je sais que la question sort de nulle part.

En ce qui concerne les matériaux composites eux-mêmes, où est située la chaîne d'approvisionnement pour les fabriquer? Les éléments viennent-ils du Canada? Je parle du polyéthylène, par exemple. Est-il importé d'ailleurs?

Lorrie Rand: Cela dépend. Une partie est fabriquée ici. Nous importons des produits américains et des produits chinois, comme des cloisons sèches et des panneaux OSB. Beaucoup de grands constructeurs l'importeront de Chine si cela leur permet de réaliser de grandes économies. Ils doivent quand même respecter certaines normes. La situation varie aussi beaucoup d'un océan à l'autre. La Colombie-Britannique reçoit probablement des matériaux de sources très différentes de celles où nous nous approvisionnons ici, dans le Canada atlantique. En fait, pour nos projets à haut rendement dans le Canada atlantique, nous nous approvisionnons régulièrement en Europe parce que nous pouvons nous faire livrer par conteneur des produits très performants fabriqués par des entreprises européennes.

Ellis Ross: Je vous remercie de vos réponses. Je sais que ce n'est pas vraiment votre domaine, mais notre autre témoin ne s'est pas présenté aujourd'hui, alors j'essaie simplement de lancer l'idée, en espérant que la référence au couteau suisse puisse s'appliquer ici.

Lorsque l'on parle du contenu de ces matériaux composites, il y a une certaine proportion de produits recyclés. Je ne m'attends pas à ce que vous connaissiez la réponse, mais en ce qui concerne ce contenu recyclé, s'agit-il de plastique?

N'importe qui peut répondre.

Je sais que ce n'est pas votre domaine. Je comprends. Je vais probablement envoyer ces questions de toute façon et obtenir une réponse écrite.

Bryan Purcell: Je ne suis pas certain en ce qui concerne les plastiques en particulier et je ne sais pas quelle est la proportion de matière recyclée pour les nouveaux matériaux utilisés dans les rénovations. Il est certain que dans d'autres types d'isolation, on intègre des produits à base de papier, de boîtes en papier journal et de carton recyclés pour des isolants très écologiques qui peuvent également être utilisés dans les murs et les greniers.

Il est certainement possible d'utiliser des produits recyclés dans les rénovations, mais ce n'est pas mon domaine d'expertise. Je ne sais pas si Mme Rand pourrait en dire plus.

• (1550)

Ellis Ross: Je comprends. C'est un simple fait qu'on utilise du polyéthylène et qu'il y a du contenu recyclé. Il y a un problème de plastique non seulement au Canada, mais dans le monde entier.

Les programmes de recyclage ne sont pas très développés au Canada, mais il serait bon de savoir s'il existe un moyen d'utiliser les plastiques recyclés dans la fabrication de matériaux de construction. Cela ne me dérange pas si vous ne connaissez pas la réponse.

Lorrie Rand: Je ne connais pas la réponse à cette question.

Une chose que je dirais, en particulier en ce qui concerne le polyéthylène, c'est qu'à mesure que l'on passe à des produits de construction plus performants, on s'éloigne de ce type de polyéthylène en feuille pour se tourner vers d'autres produits, mais je ne pourrais pas vous dire de quoi ils sont faits.

Je vois le signe de Mme Miedema.

Madame Miedema, votre carton est très petit sur mon écran, mais il est jaune, alors je vais arrêter de parler.

La présidente: Merci, madame Rand.

Monsieur Ross, nous allons reporter la comparution du témoin qui n'a pas pu témoigner aujourd'hui parce que son casque d'écoute n'est pas arrivé à temps, alors vous pourrez obtenir vos réponses.

Nous passons maintenant à M. Greaves, pour six minutes.

Will Greaves (Victoria, Lib.): Merci, madame la présidente, et bonjour, chers collègues.

Merci beaucoup à nos témoins d'être ici.

J'aimerais commencer par vous, monsieur Purcell.

Merci beaucoup de votre exposé et du travail du Atmospheric Fund pour aider à réduire les émissions dans la plus grande région métropolitaine du Canada. Nous savons à quel point la région du Grand Toronto et de Hamilton joue un rôle essentiel dans le paysage global des émissions nationales et à quel point il est important de réduire les émissions là-bas.

Je pense qu'il y a de bonnes leçons à tirer pour les petites zones urbaines partout au pays également, y compris dans ma propre circonscription de Victoria. Environ la moitié des gens de ma circonscription vivent dans des immeubles à logements multiples ou des immeubles d'habitation.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus, s'il vous plaît, en allant vraiment à l'essentiel, sur le rôle que le gouvernement fédéral peut jouer pour encourager les propriétaires d'immeubles à logements multiples à entreprendre des rénovations écoénergétiques?

Bryan Purcell: Vous soulevez un point très important. À l'échelle nationale, je pense qu'environ un tiers des Canadiens vivent dans des immeubles à logements multiples. Bien souvent, ces immeubles ne reçoivent pas l'attention qui s'impose pour les programmes d'efficacité énergétique, alors qu'ils représentent une excellente occasion de réaliser des économies d'échelle. On peut rénover de nombreux logements — voire des centaines — à la fois dans le cadre d'un seul projet; on peut donc réaliser des gains d'efficacité.

Les propriétaires de ces bâtiments ont certainement besoin de soutien pour les rénovations. La forme de soutien varie un peu selon qu'il s'agit de logements du marché — comme les appartements locatifs, les propriétés condominales et les sociétés de copropriété — ou de logements abordables.

Les subventions généreuses ou les prêts-subventions sont vraiment utiles pour les fournisseurs de logements abordables — qu'ils soient municipaux, provinciaux ou sans but lucratif. En effet, par-

tout au pays, ils ont vraiment du mal à entretenir un parc de logements en moyenne très vieux, qui a besoin de rénovations majeures. Il y a un lien énorme à faire entre, d'une part, les réfections dont ces logements ont besoin simplement pour demeurer habitables et, d'autre part, les gains d'efficacité énergétique qu'on peut réaliser. La corrélation est presque parfaite. Ce parc de logements accuse un énorme arriéré en matière d'entretien et de rénovations. Le financement offert par l'entremise de programmes comme le Programme canadien pour des logements abordables plus verts s'est avéré essentiel pour faire avancer ces projets. Ces programmes nous ont grandement aidés dans le cadre de nos partenariats avec nos fournisseurs de logements abordables.

Du côté du logement locatif, différents types de programmes sont nécessaires. Du financement à faible taux d'intérêt est offert par l'entremise de la Banque de l'infrastructure du Canada. Ce qui pose principalement problème, c'est que ces programmes n'ont pas comme mandat, à l'heure actuelle, d'atteindre les objectifs en matière d'énergie et de carbone. Les attentes sont très élevées quant au taux de rendement interne souhaité grâce aux investissements. Les mesures incitatives ciblées sont vraiment utiles pour ce secteur, mais, contrairement à la situation pour les fournisseurs de logements abordables, elles n'ont pas à couvrir une part aussi importante des coûts.

Il ne faut pas oublier les propriétés condominales et les sociétés de copropriétaires assimilées. Ils représentent une énorme part du marché du logement. Les contraintes législatives particulières qui les visent dictent souvent à leurs résidents comment dépenser les fonds recueillis pour l'entretien et les rénovations, limitant ainsi les sommes pouvant être consacrées à l'amélioration de l'efficacité énergétique. À l'instar des logements locatifs privés, les propriétés condominales et les sociétés de copropriétaires assimilées nécessitent des programmes incitatifs plus ciblés pour convaincre les propriétaires que les investissements en efficacité énergétique sont viables et intéressants. Le gouvernement fédéral peut également jouer un rôle clé en ce sens.

Par ailleurs, ces trois types de logements bénéficient vraiment du type de soutien qu'offrent les accélérateurs de rénovations dans le cadre de l'Initiative d'accélérateur de rénovations majeures. Les rénovations dans les grands bâtiments sont complexes. Souvent, l'équipe de gestion des bâtiments ne compte pas beaucoup de personnel supplémentaire pour planifier et exécuter ces projets. L'accès à une équipe de professionnels — comme nous et les autres accélérateurs — aide vraiment à rendre ces projets livrables — et ce, selon des normes d'excellence — d'autant plus que, dans presque tous les cas, nous voulons rénover les immeubles à logements multiples sans déplacer les résidents. Nous ne voulons pas les faire déménager pendant un an pour rénover l'immeuble. Cette approche est très perturbatrice et complique d'autant plus la tâche. Le soutien que nous et les autres accélérateurs financés par le gouvernement fédéral pouvons fournir est essentiel pour permettre aux résidents de rester dans leurs logements pendant les rénovations.

● (1555)

Will Greaves: Permettez-moi d'intervenir à ce sujet, monsieur Purcell. Merci. C'est exactement là où je voulais en venir avec ma prochaine question.

Évidemment, par rapport aux coûts élevés du logement qui font rage dans de nombreuses régions du pays en ce moment, on risque notamment de transférer les coûts aux locataires d'immeubles locatifs ou, comme vous y avez fait allusion, de forcer les locataires à déménager pendant les travaux si on incite les propriétaires à faire des rénovations écoénergétiques ou à adhérer à d'autres types de programmes.

Pouvez-vous nous expliquer en quoi consistent les politiques de rénovation idéales pour éviter l'une ou l'autre de ces conséquences, à savoir l'augmentation des loyers ou les déménagements à cause de rénovictions?

Bryan Purcell: C'est un facteur très important dans le marché locatif privé.

Dans de nombreux marchés canadiens, il est pratique courante — lorsque d'importants investissements en capital sont effectués — de refiler la facture aux locataires. Dans certains cas, il faut demander des augmentations de loyer supplémentaires lorsque les provinces, comme l'Ontario, ont des lois sur le contrôle des loyers. Les cadres provinciaux permettent habituellement ces augmentations chaque fois que le propriétaire de l'immeuble fait un investissement. Il arrive souvent que ces coûts soient transférés aux locataires.

Pour garantir qu'un programme de financement fédéral, par exemple, atténue ce risque, il faut en faire une condition explicite du financement. En d'autres mots, si un propriétaire obtient du financement pour les rénovations, il ne peut pas demander d'augmentations de loyer supplémentaires en raison de ce projet. Pour ce faire, il faut minutieusement chiffrer le montant du financement offert afin qu'il soit suffisamment attrayant et que les propriétaires continuent à participer aux programmes.

Nous avons connu certaines difficultés. Par exemple, le fonds de co-investissement de la SCHL comportait un volet pour les rénovations, mais très peu d'intervenants du secteur privé y ont participé. Les exigences étaient élevées pour maintenir les loyers abordables — non seulement pour ne pas augmenter les loyers, mais aussi pour les réduire —, pour rendre les immeubles accessibles et pour atteindre les objectifs en matière d'énergie et de carbone. En principe, le fonds était excellent, mais le montant du financement offert n'était tout simplement pas suffisant. Par conséquent, les propriétaires de logements locatifs privés n'étaient pas au rendez-vous.

Une fois que les objectifs d'un programme sont fixés, il faut vraiment bien calibrer le niveau de financement offert pour qu'il soit adapté au milieu des affaires.

La présidente: Merci, monsieur Purcell. C'était excellent.

Le temps est écoulé, monsieur Greaves.

[Français]

Monsieur Bonin, vous avez la parole pour six minutes.

Patrick Bonin (Repentigny, BQ): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins de leur présence.

Monsieur Purcell, est-ce que vous croyez que les mesures qui sont mises en place actuellement par le gouvernement en matière de décarbonation des bâtiments sont suffisantes pour atteindre les cibles de réduction de gaz à effet de serre dans ce secteur?

[Traduction]

Bryan Purcell: Je dirais que les programmes actuels — bien que certains sont utiles — ne suffiront pas pour nous permettre d'atteindre nos objectifs de réduction des émissions de carbone dans le secteur du logement. Nous devons être plus ambitieux et offrir plus de soutien. Fait important, au cours des deux dernières années, de nombreux programmes ont pris fin avec l'expiration de leur financement, et bon nombre d'entre eux n'ont pas encore été renouvelés. D'autres sont sur le point de prendre fin, et nous attendons de savoir s'ils seront renouvelés.

Je dirais que de bons programmes sont offerts, mais nous devons vraiment prendre des engagements plus ambitieux et à plus long terme dans le cadre de ces programmes, non seulement pour être en mesure d'atteindre nos objectifs en matière de carbone, mais aussi pour permettre au secteur de la rénovation et aux entreprises qui composent le secteur de planifier leur expansion au fil du temps, d'intensifier leurs activités et de devenir plus efficaces. Les entreprises doivent savoir que la demande sera au rendez-vous à l'avenir plutôt que de dépendre de programmes qui ne durent que quelques années. Ce modèle perturbe grandement les activités des entreprises qui essaient de répondre à la demande des propriétaires voulant réaliser des rénovations.

• (1600)

[Français]

Patrick Bonin: Vous parlez justement du renouvellement de programmes. Certains n'ont pas été renouvelés, et d'autres risquent de ne pas l'être.

Est-ce que vous pouvez nous fournir cette liste de programmes qui étaient en place et qui devraient, selon vous, être remis en place ou bonifiés par le gouvernement, pour que nous ayons cette liste complète, qui me semble assez exhaustive?

[Traduction]

Bryan Purcell: J'en ai mentionné quelques-uns tout à l'heure. La subvention canadienne pour des maisons plus vertes et les programmes de prêts ont pris fin, et il serait très utile qu'ils soient renouvelés. Certaines améliorations pourraient être apportées, mais il faudrait avant tout les renouveler sur une longue période pour favoriser la croissance du marché.

Du côté des immeubles à logements multiples, les fonds du Programme canadien pour des logements abordables plus verts, destinés aux propriétaires de grands immeubles à logements abordables, ont été épuisés cette année. Il serait donc extrêmement utile de renouveler ce programme qui cible les fournisseurs de logements subventionnés, qu'ils soient municipaux, sans but lucratif ou provinciaux. Nous avons désespérément besoin de ce financement pour propulser les activités du secteur.

J'ai également mentionné l'Initiative d'accélérateur de rénovations majeures, qui vise à développer le marché en aidant les utilisateurs finaux à accéder aux programmes de financement offerts et à s'y retrouver dans le réseau d'entrepreneurs. Cette initiative est très utile. Il s'agit de l'IARM.

Nous aimerions aussi qu'un programme cible les immeubles à logements multiples du marché privé. Auparavant, le fonds de co-investissement de la SCHL soutenait les rénovations. Comme je l'ai mentionné rapidement, très peu de logements locatifs ont été rénovés grâce à ce fonds parce que l'offre n'était pas assez généreuse pour compenser les exigences du programme liées au coût abordable et à l'accessibilité. Le concept du programme était bien pensé, mais il faut, s'il est renouvelé, calibrer le niveau de financement en fonction des objectifs ambitieux liés au coût abordable et à l'accessibilité. Ainsi, les propriétaires d'immeubles y trouvent leur compte.

Voilà les principaux programmes dont les fonds sont épuisés et que j'aimerais voir renouvelés.

[Français]

Patrick Bonin: Dans votre mémoire prébudgétaire, vous parlez justement du programme Initiative d'accélérateur de rénovations majeures. Est-ce que vous pouvez soumettre au Comité, par écrit, votre mémoire prébudgétaire ou ses grandes lignes, s'il vous plaît?

[Traduction]

Bryan Purcell: C'est avec plaisir que je le transmettrai au greffier, oui.

[Français]

Patrick Bonin: D'accord. Je vous remercie.

Est-ce que vous pourriez nous indiquer s'il y a des analyses qui sont faites ou si vous avez vous-même fait une analyse pour savoir où se situait le Canada par rapport aux pays et gouvernements les plus ambitieux en matière de décarbonation des bâtiments? Je parle d'objectifs et de programmes innovants, que ce soit pour les moins bien nantis, pour les ménages à faible revenu ou pour la classe moyenne. Cela nous permettrait de voir où se situe le Canada.

Est-ce que le Canada fait bonne figure? Est-ce qu'il devrait en faire plus? Est-ce qu'il y en a d'autres qui sont plus inspirants?

[Traduction]

Bryan Purcell: Il faudrait que je consulte des rapports publiés qui comparent le Canada à d'autres pays. Je suis au courant de ce que font les autres pays et, selon mon avis professionnel, je dirais que certains sont en avance sur le Canada. Il y en a aussi d'autres qui en sont à un stade semblable ou qui accusent du retard par rapport à nous. Je ne dirais pas que nous sommes en queue de peloton, mais il ne fait aucun doute que certains pays ont fait beaucoup plus de progrès que nous en matière de rénovations dans le parc de logements.

Par exemple, en Scandinavie, des programmes très ambitieux de rénovations majeures ont amélioré une grande partie du parc de logements. Un mouvement d'envergure est en branle au Royaume-Uni et en France. Je pense qu'un certain nombre de pays procèdent plus rapidement que le Canada à la modernisation des logements, mais je ne pourrais pas déterminer le rang précis que nous occupons en ce moment.

La présidente: Nous passons maintenant à M. Leslie, qui dispose de cinq minutes.

Branden Leslie (Portage—Lisgar, PCC): Merci, madame la présidente.

Je vais commencer par Mme Rand.

Je crois comprendre que la ReCover Initiative a reçu environ 16,5 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative fédérale d'accé-

lérateur de rénovations majeures et environ 1 million de dollars supplémentaires de la part du Programme pilote pour des quartiers plus verts. En fin du compte, combien d'immeubles ont été rénovés grâce à ce financement?

• (1605)

Lorrie Rand: À ce jour, aucun bâtiment n'a été entièrement rénové. Nous répartissons les fonds que nous recevons entre trois grandes catégories. La première est pour la recherche et le développement. La deuxième concerne le renforcement des capacités, c'est-à-dire la collaboration avec la main-d'œuvre, le secteur privé et les communautés en quête d'équité pour les aider à comprendre et à surmonter les obstacles qui se dressent au début des projets de rénovation. Enfin, nous consacrons le reste de notre temps à planifier des rénovations majeures avec les propriétaires d'immeubles.

Au départ, nous avons mené des études de faisabilité avec les propriétaires fonciers. Ces projets prennent beaucoup de temps à concevoir, alors je crois que seulement trois d'entre eux sont passés de l'étape de la faisabilité à l'étape suivante: l'étape des documents de conception et de construction.

Branden Leslie: J'ai remarqué que, selon vos recherches, des économies d'énergie allant jusqu'à 75 % sont techniquement possibles. Comme aucun projet de rénovations n'a été terminé, je suppose que ce pourcentage repose entièrement sur une modélisation. Il ne repose sur aucune preuve tangible qu'une comparaison entre des factures d'énergie avant et après des rénovations aurait donnée.

Lorrie Rand: Le pourcentage s'appuie sur une modélisation, que nous n'avons pas effectuée nous-mêmes. Nous avons fait appel à deux entreprises ayant une vaste expérience auprès d'Efficiency Nova Scotia et de la prestation de ses programmes. Ainsi, les scénarios modélisés sont tirés de scénarios plausibles liés aux programmes d'Efficiency Nova Scotia.

Branden Leslie: Tout à l'heure, dans votre déclaration préliminaire, vous avez aussi mentionné les résultats d'une étude qui — si je me souviens bien de votre choix de mots — donnent à réfléchir. Pourriez-vous nous en dire plus sur les évaluations des avantages lorsqu'on tient compte des économies réelles?

Lorrie Rand: On constate que, étant donné le coût des rénovations aujourd'hui — dans tout le pays, les coûts de construction ont grimpé en flèche pendant la pandémie, mais ils avaient déjà explosé avant —, les projets qui auraient été rentables grâce aux économies d'énergie et qui auraient rendu les rénovations attrayantes pour un propriétaire il y a cinq ans ne se traduisent plus par des économies aujourd'hui parce que les coûts d'immobilisations sont très élevés.

Branden Leslie: Nous avons entendu des témoignages en ce sens auparavant. Comment devrions-nous déterminer s'il vaut mieux verser l'argent à des organisations pour planifier et prétendument accélérer les rénovations que l'investir directement dans l'isolation, les thermopompes ou les améliorations domiciliaires? À ma connaissance, votre organisation a reçu pas moins de 17 millions de dollars, mais n'a toujours rien rénové. Comment pouvons-nous considérer que c'est un bon investissement pour les contribuables?

Lorrie Rand: À vrai dire, nous croyons que les propriétaires devraient investir dans des améliorations comme l'isolation, l'étanchéité à l'air et de meilleures fenêtres. Cependant, les personnes avec qui nous travaillons dans le cadre de notre projet n'envisageraient pas ces améliorations sans les mesures d'appui offertes. De nombreux chantiers sont réalisés dans des communautés afro-néo-écossaises et en quête d'équité. Nous avons mené 15 études de faisabilité, et cinq d'entre elles se traduiront par des chantiers dans une communauté autochtone. Les rénovations vont donc de l'avant, mais les groupes avec qui nous travaillons ne les entreprendraient pas sans aide financière.

Dans le cadre de notre projet, nous recueillons des renseignements précieux sur les obstacles de taille qui empêchent les propriétaires de faire des rénovations. Nous recrutons également des travailleurs dans le secteur de la rénovation. Nous avons fait un projet pilote et avons depuis lancé un programme de jumelage et d'introduction à l'emploi pour les jeunes Afro-Néo-Écossais. Ils peuvent travailler à des rénovations majeures, tant dans le milieu de la construction que dans les bureaux d'ingénieurs.

• (1610)

La présidente: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Grant, qui dispose de cinq minutes.

Wade Grant (Vancouver Quadra, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins.

Madame Rand, votre déclaration liminaire a été concise. Vous avez mentionné quatre recommandations à la fin, et je sais que vous vouliez les expliquer un peu plus en détail. Malheureusement, mon ordinateur ne fonctionne pas aujourd'hui, alors je n'ai pas pu les prendre en note. Pourriez-vous les répéter et nous les expliquer brièvement?

Lorrie Rand: Ma première recommandation concernait un financement pluriannuel prévisible pour les rénovations — soit pour les mesures de soutien, soit pour les coûts en capital en tant que tels. C'est nécessaire. M. Purcell en a parlé. On doit signaler au secteur, aux fabricants et à l'ensemble du milieu du bâtiment que les rénovations recevront du soutien. Les rénovations sont nécessaires à l'atteinte de nos objectifs climatiques. Selon la région, les bâtiments représentent 20 % ou plus des émissions de gaz à effet de serre. L'analyse de rentabilité n'est pas encore tout à fait convaincante pour les propriétaires. Les investissements publics sont justifiés pour la santé, la sécurité, la résilience et tous les autres avantages non énergétiques.

Nous voulons que les données sur la construction soient traitées comme des infrastructures publiques. J'entends par là que, au début de tout projet de rénovation, chaque organisation comme la mienne recueille essentiellement un tas de données. Or, nous recueillons tous les mêmes données, et ce, à répétition. Le gouvernement fédéral dispose d'un grand nombre de ces données à divers endroits. Il faut déployer beaucoup d'efforts pour y accéder. Si on établissait une façon pragmatique de communiquer ces données... Elles peuvent certainement être anonymisées, mais quoi qu'il en soit, elles sont très importantes pour les organisations et le secteur privé.

Je recommande d'énoncer des conditions claires pour les programmes de construction. À titre d'exemple, j'ai écrit une lettre à Mme Miedema à ce sujet au printemps. Le gouvernement fédéral

investit des sommes considérables dans de nouvelles infrastructures de logement et affirme en termes vagues que les maisons issues de ces programmes seront écoénergétiques. J'aimerais que les objectifs soient très clairs pour tous les programmes que lance le gouvernement fédéral pour de nouvelles... ou pour des rénovations. Cela enverra à l'industrie le message selon lequel nous nous soucions de l'efficacité énergétique et des émissions de gaz à effet de serre. Dans le cas des nouveaux bâtiments, cela signifie qu'il ne faut pas construire aujourd'hui des bâtiments qui devront être rénovés dans 30 ans. C'est précisément ce qui se produit en ce moment.

Enfin, je recommande de tenir compte de tous les avantages qu'apportent les rénovations lorsqu'on mesure la valeur d'un programme. Nous devons mieux comprendre la valeur financière des avantages sans lien avec l'énergie. On réalise des économies considérables en santé lorsque des populations ne vivent pas dans des bâtiments envahis par la moisissure, par exemple. C'est un problème prédominant ici, dans le Canada atlantique, où les maladies pulmonaires chroniques sont courantes. Nos bâtiments sont très humides et envahis par la moisissure. Je recommande de chiffrer les avantages liés à la résilience et à la sécurité publique lorsqu'on évite que des résidents se retrouvent à la rue s'ils doivent quitter leur logement pendant une tempête violente. Les rénovations majeures demeurent le moyen le moins coûteux d'améliorer la capacité de notre réseau. C'est un enjeu ou une occasion qui ne soulève pas les passions.

Je pense que le principal avantage qui n'est pas énergétique... C'est-à-dire que c'est bien un avantage énergétique, mais pas pour le propriétaire. Si nous économisons de l'énergie grâce à des rénovations majeures, nous pouvons contribuer de manière très importante à la réduction de la pression sur le réseau et à l'amélioration de notre capacité électrique. Tous ces éléments doivent être quantifiés et mesurés lorsque nous évaluons la valeur d'un programme.

• (1615)

La présidente: Merci.

[Français]

Monsieur Bonin, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Patrick Bonin: Merci, madame la présidente.

Avant de poser mes questions, je vais parler d'une motion — mes collègues sont au courant — que j'ai déposée au mois de mai et qui vise à ce que le Comité étudie la capture, le stockage et la séquestration du carbone.

Vu que tout le monde s'entend, même si mes collègues libéraux ont peut-être un bémol à mettre, il est important d'adopter cette motion, parce que le gouvernement de l'Alberta et le gouvernement canadien ont annoncé, cet été, un protocole d'entente avec les cinq plus grands producteurs de pétrole des sables bitumineux. Ils veulent mettre en œuvre ce qu'ils considèrent comme étant potentiellement le plus grand projet de séquestration et de capture de carbone. Ce projet nécessiterait probablement un investissement de 10 milliards de dollars d'argent public de la part du gouvernement fédéral, et on parle d'une technologie qui n'a pas nécessairement démontré son efficacité et qui risque de coûter très cher.

Alors, je pense que mes collègues sont d'accord pour que nous regardions ce projet ou, du moins, la séquestration et la capture du carbone. Je ne sais pas si vous voulez que je lise la motion qui avait été présentée le 25 mai afin que nous l'adoptions rapidement. Elle a été déposée, mais je ne sais pas si mes collègues ont le texte. Sinon, je peux la lire rapidement.

La présidente: Merci, monsieur Bonin.

[Traduction]

Allez-y, monsieur Malette.

Chris Malette (Bay of Quinte, Lib.): [Inaudible]

La présidente: Oui.

Nous allons débattre de la motion.

Vous la soumettez maintenant à un vote.

Est-ce que tout le monde a reçu l'avis de motion que M. Bonin a présenté le 25 mai?

Nous allons prendre un moment pour distribuer la motion.

• (1615) _____ (Pause) _____

• (1620)

La présidente: Nous reprenons.

Je veux dire aux témoins que nous allons examiner la motion que M. Bonin a présentée. Nous espérons cependant revenir à vous avant que le temps ne soit écoulé. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir patienter un instant.

Monsieur Bonin, voulez-vous lire la motion aux fins du compte rendu?

[Français]

Patrick Bonin: La motion est rédigée ainsi:

Que le Comité entreprenne une étude de quatre rencontres sur les technologies de capture, d'utilisation et de stockage du carbone (CUSC) au Canada, notamment leur rôle dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, leur potentiel de soutien à la décarbonation des secteurs industriels difficiles à électrifier, ainsi que leur contribution à la transition énergétique mondiale; que l'étude examine les investissements publics et privés effectués jusqu'à présent et prévus ainsi que ceux nécessaires au déploiement de ces technologies, leur efficacité environnementale, leur viabilité économique et leur compétitivité à l'échelle internationale; que le Comité fasse rapport de ses conclusions et de ses recommandations à la Chambre; et que, conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au rapport.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Bonin.

[Traduction]

Quelqu'un veut intervenir au sujet de la motion?

Allez-y, monsieur St-Pierre.

[Français]

Eric St-Pierre (Honoré-Mercier, Lib.): Madame la présidente, j'aimerais proposer deux amendements mineurs.

D'abord, après les mots « technologies de capture, d'utilisation et de stockage du carbone (CUSC) au Canada », je propose d'ajouter les mots « et les autres technologies d'élimination du dioxyde de carbone », parce qu'il y a une distinction assez importante à faire entre les acronymes CUSC et

[Traduction]

EDC, ou élimination du dioxyde de carbone.

[Français]

Ensuite, dans la version anglaise, après les mots

[Traduction]

« including the role in reducing greenhouse gas emissions », j'ajouterais: « while developing a competitive economy ».

[Français]

Je propose que nous adoptions ces deux petits amendements, après quoi nous serons prêts à passer au vote sur la motion.

[Traduction]

La présidente: Le Comité peut-il prendre en considération ces amendements favorables et les adopter à l'unanimité?

Des députés: D'accord.

La présidente: Excellent. Les amendements seront apportés à la motion.

(La motion modifiée est adoptée. [Voir le Procès-verbal])

La présidente: Madame et messieurs les témoins, nous revenons à vous.

• (1625)

[Français]

Monsieur Bonin, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Patrick Bonin: Merci, madame la présidente.

Monsieur Purcell, êtes-vous en mesure de nous dire quelle est l'ampleur du financement annuel lié aux subventions pour verdir le parc immobilier? Comment cela se compare-t-il au financement des énergies fossiles au pays?

[Traduction]

Bryan Purcell: Le gouvernement fédéral a mis en place un certain nombre de programmes qui visent à verdir les logements plus écologiques. Je crois que le programme canadien pour des maisons plus vertes représentait 2,2 milliards de dollars sur environ cinq ans, soit entre 300 et 400 millions de dollars par année. L'Initiative d'accélérateur de rénovations majeures que j'ai mentionnée offrait environ 200 millions de dollars sur quatre ans, soit environ 50 millions de dollars par année. D'autres programmes de rénovation du gouvernement fédéral se situaient dans une fourchette similaire, c'est-à-dire généralement bien en deçà du milliard de dollars par année.

Certes, ce financement n'atteint pas l'ampleur de certains investissements dans les infrastructures pour les énergies fossiles dont nous entendons parler, comme les projets de pipelines dans lesquels sont investis entre 20 et 40 milliards de dollars de fonds publics. On parle de grands projets d'infrastructure qui bénéficient d'investissements et d'un soutien d'une tout autre ampleur. Bien sûr, la grande différence réside dans le fait que les investissements dans les infrastructures des combustibles fossiles ne jouent fondamentalement pas le même rôle. Ils entraînent une augmentation de la production de combustibles fossiles et des émissions de carbone et peuvent, ce faisant, générer des retombées économiques importantes. En revanche, les programmes d'efficacité énergétique nous permettent de réduire la dépendance énergétique d'emblée et les émissions de carbone et de progresser vers l'atteinte de nos objectifs de carboneutralité à long terme.

Ce qui nous préoccupe principalement à propos des investissements dans les combustibles fossiles, c'est qu'ils freinent la décarbonation. C'est-à-dire que nous investissons dans des projets dont la mise en œuvre peut prendre 10 ans, des projets qui n'ont de sens que si nous continuons à dépendre des énergies fossiles pendant encore 20 à 30 ans par la suite. Par conséquent, nous prévoyons maintenir notre consommation d'énergies fossiles aux niveaux actuels pendant de très longues périodes.

La présidente: Merci, monsieur Purcell.

Nous passons maintenant à M. Rowe, qui dispose de cinq minutes.

Jonathan Rowe (Les Péninsules-Est, PCC): Je vous remercie de m'accueillir aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à mon amie du Canada atlantique. Elle a dit beaucoup de choses intéressantes. J'avais hâte de lui poser plein de bonnes questions, mais je vais m'attarder sur un sujet en particulier.

Corrigez-moi si je me trompe, mais je crois que vous avez indiqué que votre organisme avait investi 20 millions de dollars dans la recherche sur ces projets. D'où provient l'argent? S'agit-il principalement de fonds fédéraux, d'un mélange de fonds fédéraux et provinciaux, ou provient-il d'organisations et de dons? Je suis simplement curieux de savoir d'où proviennent les 20 millions de dollars.

Lorrie Rand: Environ 16,5 millions de dollars provenaient de l'Initiative d'accélérateur de rénovations majeures. Un autre million de dollars provenait du programme pilote pour des maisons plus vertes. Le reste provenait de la Fondation McConnell, de la Fondation familiale Trottier et de quelques autres organisations de ce type.

Jonathan Rowe: On parlerait d'environ 2,5 millions de fonds collectés.

Lorrie Rand: Oui.

Jonathan Rowe: Les deux autres sources de financement seraient fédérales, soit environ 17,5 millions provenant d'organisations fédérales. Je sais que vous faites un excellent travail, mais 17 millions de dollars, c'est beaucoup d'argent. Cela représente près de 1 200, 1 300 ou 1 400 thermopompes que nous pourrions installer dans les habitations de personnes âgées et de familles en difficulté partout au Canada qui souhaitent abandonner le mazout. En quoi ce que propose votre organisation se distingue-t-il, par exemple, des manuels sur le code du bâtiment qui exposent déjà les avantages de ces équipements?

Lorrie Rand: ReCover a été créée pour élaborer des solutions de rénovations majeures. Sur le terrain, nous constatons que l'écosystème est très fragmenté. Des gens souhaitent effectuer des rénovations, mais ils ne savent pas comment s'y prendre. Des propriétaires de bâtiments sont confrontés à divers obstacles. Certains sont très éclairés, mais font face à des problèmes de capacités. Soit ils ne parviennent pas à obtenir les services dont ils ont besoin, soit ils se situent à l'autre extrémité du spectre. Beaucoup de propriétaires qui ne possèdent qu'un ou deux bâtiments ne savent vraiment pas comment mener à bien ce genre de projets.

Nous sommes confrontés à un énorme problème avec... L'Initiative d'accélérateur de rénovations majeures finance des projets qui relèvent davantage du secteur commercial et institutionnel. C'est le programme pour des maisons plus vertes qui a financé notre travail concernant la partie 9 ou les maisons unifamiliales. Dans ce segment de propriétaires... Tout d'abord, nous enregistrons les taux de

pauvreté énergétique les plus élevés du pays. Certains groupes ont énormément de mal à accéder... Il n'existe aucun programme qui aide les propriétaires néo-écossais d'origine africaine à faire des rénovations.

• (1630)

Jonathan Rowe: Vous avez parlé de la pauvreté énergétique. J'aimerais savoir quelque chose. Parlez-vous du problème que connaît la Nouvelle-Écosse, où le réseau électrique pourrait ne pas disposer d'une capacité suffisante pour [*inaudible*]...

Lorrie Rand: Non.

Jonathan Rowe: Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet?

Lorrie Rand: Il existe quelques définitions différentes de la pauvreté énergétique. Je ne vais pas m'attarder sur les chiffres, car la définition varie selon les groupes.

En substance, cela signifie que les ménages en situation de pauvreté énergétique consacrent une part disproportionnée de leur revenu à l'énergie. On parle ici de tous les usages. Il s'agit de l'énergie nécessaire pour chauffer leur habitation. La plupart des ménages à faible revenu ne disposent d'aucun système de climatisation. Il s'agit également du transport. Une très forte proportion de notre population, soit entre 40 et 50 %, vit en milieu rural, ce qui signifie que les gens n'ont d'autre choix que de posséder une voiture dans notre région. C'est le cas partout dans le Canada atlantique. Ces ménages doivent choisir entre chauffer leur logement, faire leur épicerie ou acheter des médicaments. Ce sont là des choix auxquels sont confrontés plus de 30 % des ménages de notre région.

Jonathan Rowe: Je suis content que vous en ayez parlé, car c'est un enjeu majeur. L'énergie nous est essentielle pour chauffer nos habitations et nous déplacer en voiture. C'est pourquoi les conservateurs préconisent fortement l'élimination des taxes sur ces énergies et l'augmentation des salaires au pays, afin que les gens ne se retrouvent pas en situation de pauvreté énergétique.

Merci de la précision.

La présidente: Merci, monsieur Rowe.

Enfin, nous allons passer à M. Malette pour cinq minutes. Allez-y, s'il vous plaît.

Chris Malette: Je pensais que j'interviendrais en deuxième partie de réunion.

La présidente: D'accord.

Nous allons passer à M. Watchorn.

[*Français*]

Tim Watchorn (Les Pays-d'en-Haut, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins de leur présence.

J'habite dans un milieu un petit peu plus rural où il n'y a pas beaucoup d'immeubles à logements multiples. Je peux vous dire que, souvent, les gens qui ont peu de moyens ne sont pas admissibles aux programmes dont on parle. Souvent, ces programmes sont basés sur l'évaluation foncière de la maison et, dans une région comme la mienne, les critères d'évaluation foncière ne permettent pas aux gens qui ont peu de moyens d'accéder à ces programmes.

Je vais vous donner un exemple. Les installations septiques dans la région sont souvent défectueuses et causent des problèmes de pollution dans les lacs. On a trouvé une solution avec les municipalités: permettre aux gens qui font réparer leur installation septique d'ajouter ces dépenses à leur impôt foncier et de les étaler sur plusieurs années. Il n'y a donc pas de problème de crédit lié aux banques, le taux d'intérêt est très bas et on règle le problème environnemental.

Parlons d'efficacité énergétique. Il y a un maire, chez nous, qui appuie très fortement le modèle de financement PACE, pour « *property assessed clean energy* », dont on a parlé.

Monsieur Purcell, j'aimerais savoir si vous pensez que ce modèle pourrait s'appliquer chez nous et qu'il permettrait aux gens qui n'ont pas normalement accès aux programmes d'aide en matière de rénovations écoénergétiques d'en profiter.

• (1635)

[Traduction]

Bryan Purcell: La question porte sur ce que l'on appelle le financement PACE, soit « *property assessed clean energy* », ou évaluation foncière de l'énergie propre. C'est un mécanisme selon lequel les municipalités financent des travaux de rénovation énergétique dans des habitations ou d'autres bâtiments et les propriétaires remboursent les coûts des travaux sur une longue période par les impôts fonciers. Nous avons constaté que le modèle fonctionnait bien dans certains marchés au Canada. Il est également très répandu aux États-Unis. Je pense qu'il rend les rénovations domiciliaires plus accessibles pour bien des gens.

Néanmoins, des obstacles demeurent. Par exemple, de nombreux programmes PACE exigent que les propriétaires obtiennent le consentement de leur créancier hypothécaire principal et la plupart des banques ne donneront pas leur approbation pour les personnes à revenu moyen ou faible. À moins que les programmes soient améliorés de sorte qu'ils répondent aux besoins de ces gens, ils ne seront pas nécessairement accessibles aux ménages à faible revenu. Cela dit, le problème pourrait être géré de différentes manières, par exemple avec des garanties de prêt ou des réserves pour pertes sur prêts qui compenseraient le risque pour les banques.

Il s'agit toutefois d'un bon mécanisme. Le modèle est utilisé dans de nombreux marchés. C'est le cas ici, à Toronto, et des centaines de propriétaires ont déjà participé au programme. C'est un mécanisme prometteur qui complète bien des initiatives comme le programme de subventions pour des maisons plus vertes. D'un côté, il y a ce petit remboursement destiné à inciter les propriétaires à installer une thermopompe ou à isoler leur domicile, et de l'autre, il y a le programme PACE qui les aide pour les coûts résiduels. Je pense que cela fonctionne très bien avec ce type de programme.

[Français]

Tim Watchorn: Merci beaucoup.

J'ai récemment eu l'occasion de travailler avec Hydro-Québec, parce que nous avons annoncé que nous allions permettre à 20 000 ménages ayant peu de moyens d'installer une pompe à chaleur dans leur maison pour augmenter l'efficacité énergétique.

Ma question s'adresse aux deux témoins: est-ce que vous pensez que le modèle de financement fédéral et la façon dont il est appliqué dans les provinces fonctionnent bien? J'aimerais savoir quelle est votre expérience là-dedans. Chez nous, ça a très bien fonction-

né, mais les propriétaires doivent payer d'abord et attendre un remboursement.

Est-ce que c'est quelque chose qui fonctionne, chez vous?

[Traduction]

Lorrie Rand: Je suis ravie de répondre à la question en premier.

Aider les gens à s'équiper de pompes à chaleur est une mesure extrêmement utile. Il est certain qu'elle est plus efficace lorsque les propriétaires, s'ils ont un faible revenu, disposent des fonds nécessaires dès le départ. La Nouvelle-Écosse offre des mesures incitatives pour les pompes à chaleur depuis longtemps, et les provinces de l'Atlantique le font également, bien que depuis un peu moins longtemps. Je soulignerais à ce sujet que lorsqu'il s'agit de rénovations, les pompes à chaleur constituent sans aucun doute un investissement qui en vaut la peine, mais ce n'est pas la seule solution et nous devons adopter une approche plus globale qui ne s'y limite pas.

La présidente: Merci beaucoup.

Merci, monsieur Watchorn.

Je remercie les témoins du temps qu'ils nous ont consacré aujourd'hui. Nous vous en sommes vraiment reconnaissants.

Nous allons maintenant suspendre la séance et passer à notre prochain groupe de témoins.

Merci.

• (1635)

(Pause)

• (1645)

La présidente: Nous reprenons.

Nous sommes de retour pour notre deuxième heure de témoignages dans le cadre de l'étude sur l'efficacité énergétique pour les habitations.

Nous accueillons trois témoins. Deux d'entre eux comparaissent en personne. Il s'agit de M. Brendan Haley, directeur principal de la stratégie politique à Efficacité énergétique Canada; et de M. Daniel Dicaire, gérant des programmes d'efficacité et d'énergie durables à la Société de logement communautaire d'Ottawa. En ligne, nous accueillons M. Kevin Lockhart, directeur des bâtiments à l'Institut Pembina.

Je vous souhaite la bienvenue.

Je remercie nos témoins de se joindre à nous aujourd'hui. Vous disposerez chacun de cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire. Je vous ferai un petit rappel lorsqu'il vous restera une minute et lorsque votre temps sera écoulé.

Nous allons commencer par vous, monsieur Haley. La parole est à vous.

Brendan Haley (directeur principal de la stratégie politique, Efficacité énergétique Canada): Je suis directeur principal d'un groupe de réflexion sur les politiques d'efficacité énergétique rattaché à l'Université Carleton, où j'occupe également un poste de professeur associé.

Je souhaite vous présenter aujourd'hui trois mesures qui visent à rendre la rénovation domiciliaire accessible à tous, au rythme et à l'échelle qu'il faut.

Pour présenter ma première solution, je tiens à préciser que la rénovation des habitations ne se résume pas simplement à l'octroi d'un prêt à faible taux d'intérêt. Le problème, c'est souvent que nous imposons trop de responsabilités et trop de risques aux clients, qui doivent souvent s'y retrouver dans un marché assez complexe, qui compte habituellement des prêteurs sans scrupule et de mauvais conseillers.

En outre, nous ne proposons pas aux clients les solutions dont ils ont besoin au bon moment. Supposons, par exemple, que votre chaudière tombe en panne. Vous n'allez pas la remplacer par une thermopompe à moins que le financement ne soit accessible le jour même et que vous ayez la certitude que c'est la bonne solution. Les prêts sans intérêt n'étaient pas accessibles dans ce genre de situations d'urgence. De plus, le client n'avait pas vraiment de recours si l'équipement n'était pas bien installé ou si les travaux n'étaient pas efficaces.

Pour que les initiatives de rénovation fonctionnent, il nous faut des plateformes spécialisées dans le financement des solutions les plus efficaces au moment opportun que met en œuvre une personne en qui le client peut avoir confiance et qui peut garantir la qualité de son travail. À titre d'exemple, il y a le financement à même la facture de services publics ou encore la conclusion d'un partenariat entre des entreprises de technologie financière et des entrepreneurs capables d'offrir un financement au point de vente.

Premièrement, je recommande que le gouvernement fédéral offre des capitaux à faible coût pour diverses plateformes de mise en œuvre. C'est ce que j'appellerais un fonds national pour l'efficacité énergétique des habitations. On s'inspirerait, par exemple, du fonds australien pour les améliorations énergétiques résidentielles, des banques vertes et d'autres banques publiques.

L'un des principaux avantages de cette approche est qu'elle permet au gouvernement fédéral d'en avoir plus pour son argent, car les plateformes peuvent combiner des capitaux publics à faible coût avec des capitaux d'autres investisseurs. De plus, il s'agit d'utiliser des plateformes qui peuvent lever les obstacles non financiers liés à la confiance, à l'utilité et au rendement. Cela signifie que l'on n'a pas nécessairement besoin d'une importante bonification d'intérêt, ce qui éviterait la concurrence avec les capitaux privés et permettrait de réinvestir des capitaux publics dans d'autres rénovations.

Encore une fois, il ne s'agit pas simplement d'un financement à faible coût qui pourrait simplement subventionner les banques temporairement. Il s'agit plutôt de transformer les marchés pour qu'ils fonctionnent au profit des clients et des entrepreneurs à valeur élevée. On peut atteindre cet objectif à l'aide d'un fonds national en établissant des exigences pour l'utilisation de ses capitaux. On peut refuser de financer les entrepreneurs en chauffage, ventilation et climatisation, ou CVC, qui donnent de mauvais conseils, par exemple en affirmant qu'une pompe à chaleur ne fonctionne pas. Nous avons déjà entendu cela. On peut également offrir de meilleures conditions pour les modèles qui privilégient l'équité envers les clients, la responsabilité dans l'exécution et l'offre de conseils fondés sur la science du bâtiment. Ainsi, les joueurs ayant de tels modèles pourraient bénéficier d'un avantage concurrentiel par rapport aux prêteurs sans scrupule ou aux traîneurs.

Je pense que ces plateformes fonctionneront bien pour les ménages à revenu moyen et élevé. En revanche, les ménages à faible revenu n'ont pas besoin de s'endetter davantage. Ils ont besoin dès maintenant de factures moins élevées. C'est pourquoi le Programme

canadien pour des maisons abordables plus vertes offre des rénovations sans frais et se fonde sur une approche d'installation directe.

Deuxièmement, étant donné que le gouvernement s'est engagé à rénover un million d'habitations, je recommande que nous consacrons 20 % du budget à l'élargissement des programmes de rénovation pour les collectivités à faible revenu et les collectivités autochtones.

Troisièmement, je recommande que l'on modifie le processus de rénovation afin d'en accroître la rapidité, l'ampleur et le rendement. À l'heure actuelle, nous procédons à des rénovations sur mesure. Nous pourrions, au contraire, rénover des collectivités entières et des groupes d'immeubles, réaliser des économies d'échelle et mettre en œuvre ce que nous appelons des méthodes de construction modernisées. Deux programmes sont censés répondre à cet objectif: le Programme pilote pour des quartiers plus verts et l'Initiative d'accélérateur de rénovations majeures. Dans les deux cas, il s'agit de projets pilotes à court terme qui sont à court d'argent. Je propose que, pour ces programmes, on fixe des objectifs beaucoup plus clairs et axés sur la mission afin d'améliorer la productivité dans les rénovations, d'adopter des méthodes de construction modernes et de soutenir des entreprises et des technologies canadiennes.

Il s'agit là d'un plan en trois volets, si l'on veut, dont le but est de faire en sorte que la rénovation des habitations profite à tous, au rythme et à l'échelle qu'il faut.

Je vous remercie de votre attention.

• (1650)

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Haley.

Nous passons maintenant à M. Dicaire, pour cinq minutes. La parole est à vous.

Daniel Dicaire (gérant, Programmes d'efficacité et d'énergies durables, Société de logement communautaire d'Ottawa): Merci, madame la présidente.

Bonjour et merci de me donner l'occasion de comparaître devant le Comité.

Je m'appelle Daniel Dicaire. Je suis le gérant des Programmes d'efficacité et d'énergies durables à la Société de logement communautaire d'Ottawa.

La Société de logement communautaire d'Ottawa, ou SLCO, est le plus grand fournisseur de logements communautaires d'Ottawa et le quatrième en importance au Canada. Nous gérons environ 16 000 logements abordables, et nous avons de l'expérience directe en matière de rénovations écoénergétiques à l'échelle du parc immobilier. Cette expérience nous a montré que les rénovations ne sont pas que des projets environnementaux. Ce sont des investissements qui contribuent à préserver le logement social, à protéger l'abordabilité et à accroître la valeur des biens publics pour les générations futures.

La SLCO exécute l'ensemble de son mandat en matière de logement en construisant de nouveaux logements abordables, en préservant des logements existants et en faisant l'acquisition d'immeubles afin de protéger l'abordabilité à long terme.

Aujourd'hui, je vais me concentrer sur la préservation. Notre parc immobilier a été construit en grande partie dans les années 1960, 1970 et 1980, époque où les gouvernements fédéral et provinciaux ont fait d'importants investissements dans le logement social. Cette augmentation de l'offre était considérable, mais l'efficacité énergétique n'était pas au cœur de la conception de ces logements. Or, le logement ne peut être véritablement abordable quand, pendant des décennies, on se contente de faire porter le fardeau des coûts élevés en matière d'énergie aux locataires et aux fournisseurs de logements.

Quand des travaux d'entretien et de rénovation essentiels sont reportés, l'accumulation des coûts risque d'entraîner la perte de logements abordables. La Commission canadienne des droits de la personne estime que le Canada perd de 10 à 15 logements abordables pour chaque nouveau logement construit. Il faut donc considérer la préservation comme un investissement essentiel dans le logement et les infrastructures.

Pour donner un aperçu de l'importance des rénovations, je vais me concentrer sur le premier projet de rénovation énergétique majeure à consommation énergétique carboneutre qui a été réalisé au moyen de panneaux au Canada. Il s'agit du projet que la SLCO a mis en œuvre sur le chemin Presland. Des photos de ce projet ont été fournies au Comité. On a commencé par rénover des maisons en rangée construites dans les années 1960 qui comprennent quatre logements de trois chambres à coucher. Des employés de la SLCO et des entrepreneurs locaux ont construit et installé 24 panneaux de 20 pieds sur 9 pieds afin de poser une toute nouvelle enveloppe d'immeuble à haut rendement sur la structure d'origine. De plus, on a remplacé le système au gaz naturel par des thermopompes électriques pour le chauffage, la climatisation et l'eau chaude. La rénovation a permis de réduire la consommation énergétique du bâtiment de 66 % et ses émissions de gaz à effet de serre de 100 %. Nous avons ajouté un réseau solaire de 35 kilowatts qui produit autant d'énergie que le bâtiment en consomme, ce qui en fait un projet à consommation énergétique nette zéro et à émissions de gaz à effet de serre nettes zéro. Tous ces travaux ont été réalisés sans que l'on doive reloger les locataires.

Les répercussions vont au-delà des avantages environnementaux. Premièrement, les rénovations ont permis à des ménages à faible revenu de réduire leurs factures de services publics. Avant l'installation du réseau solaire, le coût total des services publics était réduit de 30 à 40 %, et après l'installation, cette réduction était de 50 à 70 %. La proposition de valeur pour le logement social comprend une réduction immédiate des coûts pour les locataires et les fournisseurs, ainsi que des bâtiments plus durables et plus abordables à long terme.

Deuxièmement, les rénovations ont libéré des capacités dans notre réseau énergétique. L'Ontario Clean Air Alliance a constaté que les mesures écoénergétiques coûtent environ le dixième de ce qu'il en coûte pour accroître la production d'énergie, car elles utilisent les infrastructures déjà en place. D'importantes économies d'énergie à faible coût peuvent être réalisées dans les bâtiments existants et devraient être prises en considération au même titre que les investissements et l'augmentation de la production énergétique. Par ailleurs, les rénovations peuvent aussi libérer des capacités de construction afin d'offrir les logements supplémentaires dont les Canadiens ont besoin.

Troisièmement, le projet a permis d'employer des travailleurs et des entrepreneurs locaux et d'utiliser des matériaux et des technolo-

gies que le Canada possède en abondance. L'atelier mis au point par la SLCO, conçu expressément pour que le processus de fabrication soit le plus accessible possible, était composé tout simplement d'une dalle de béton coulé et de deux conteneurs maritimes surmontés d'une toiture, et équipé de matériel non technique ou non spécialisé. D'un océan à l'autre, ce modèle pourrait être adopté par n'importe quel entrepreneur et permettrait de créer des emplois et de retenir davantage d'investissements dans les collectivités du pays.

Ce ne sont là que quelques exemples des multiples retombées positives que les rénovations apportent en ce qui concerne la santé, la sécurité, la stabilité du logement et l'abordabilité. Cette approche est également appuyée par des études — y compris celle intitulée « *The Public Housing Dividend* » — selon lesquelles chaque dollar investi dans l'efficacité énergétique et le logement abordable génère trois dollars en retombées économiques.

Nous avons l'occasion de considérer le logement et les rénovations écoénergétiques résidentielles comme des infrastructures essentielles. Comme vous l'avez entendu plus tôt, des fonds fédéraux sont déjà investis dans des mesures de développement du marché, y compris le Programme pilote pour des quartiers plus verts, dont fait partie le projet du chemin Presland, ainsi que l'Initiative d'accélérateur de rénovations majeures, et des dizaines d'équipes partout au pays sont prêtes à participer au déploiement de ce type de projets à grande échelle.

• (1655)

En ce qui concerne le logement social, nous avons une occasion concrète de défendre l'intérêt national en protégeant des foyers, en réduisant les coûts à long terme et en augmentant la valeur des investissements publics. Voyons les choses de la façon suivante. Chaque rénovation apportée à l'enveloppe d'un bâtiment fournit des kilowattheures à notre réseau énergétique, tout comme une centrale électrique, et chaque thermopompe installée nous permet d'exploiter les ressources géothermiques de nos propres cours, un peu comme une mine.

De façon générale, les investissements majeurs dans la rénovation domiciliaire permettraient de fournir des emplois à des Canadiens dans toutes les collectivités du pays, de réinvestir les profits dans nos collectivités, d'améliorer l'abordabilité et de rendre notre économie plus résiliente.

Merci. Je serai ravi de répondre à vos questions.

La présidente: Merci, monsieur Dicaire.

Nous passons maintenant à M. Lockhart, qui est en ligne.

Vous avez la parole pour cinq minutes.

Kevin Lockhart (directeur, Bâtiments, Pembina Institute): Merci.

Je vous remercie de me donner l'occasion aujourd'hui de vous faire part du point de vue du Pembina Institute au sujet des rénovations écoénergétiques et des adaptations domiciliaires. Je m'appelle Kevin Lockhart...

La présidente: Pourriez-vous placer votre micro plus près de votre bouche? Nous verrons ensuite si l'interprétation peut fonctionner.

Allez-y. Je vous interromprai si nous devons faire un ajustement.

Merci.

Kevin Lockhart: Merci.

La rénovation de nos logements et de nos bâtiments est un investissement à rendement élevé qui est de plus en plus important pour préparer les Canadiens aux décennies à venir. C'est aussi important [difficultés techniques] et abordable [difficultés techniques]...

• (1700)

La présidente: Monsieur Lockhart, nous allons vous mettre hors ligne pour tester votre son. Les interprètes ont de la difficulté à vous entendre. En fait, nous avons aussi du mal à vous entendre dans cette salle. Je pense que nous allons passer à notre première série de questions pour les deux témoins qui participent en personne, puis nous verrons si nous pouvons revenir à vous. Merci beaucoup.

Nous allons commencer par M. Bexte, pour six minutes, s'il vous plaît.

Une voix: [Inaudible]

David Bexte (Bow River, PCC): Brûlons tout.

Des voix: Ha, ha!

La présidente: Sauvons les arbres.

David Bexte: Sauvons les arbres, oui. Les arbres sont renouvelables. Ils sont renouvelables.

Merci, madame la présidente, et merci à tous.

Je remercie les témoins d'être des nôtres aujourd'hui. Je suis très heureux de pouvoir poser des questions et obtenir des réponses. Nous avons beaucoup entendu parler de la nature des rénovations. Certains plans sont très ambitieux et d'autres très progressifs. Je pense que bon nombre d'entre eux ont leur utilité dans notre grand pays et qu'ils répondent à toutes sortes de circonstances.

Je suppose que M. Dicaire et M. Haley peuvent tous deux répondre à la question suivante.

Compte tenu des défis, que pensez-vous de la façon dont nous mesurons, de manière vraiment analytique, l'efficacité de ces programmes?

Monsieur Dicaire, vous êtes ingénieur chimiste. Vous avez donc l'habitude des feuilles de calcul et des chiffres. Comment mesure-t-on l'efficacité? Est-ce en fonction du rendement des investissements ou de l'optimisation des ressources?

Daniel Dicaire: Avant la modélisation énergétique des rénovations, nous pouvons employer d'excellents outils techniques, qu'il s'agisse de modèles statiques ou dynamiques, qui sont vraiment en mesure de nous indiquer quel devrait être le rendement du bâtiment. Évidemment, la façon dont le bâtiment est utilisé est toujours un facteur à considérer. Une fois les rénovations terminées, l'analyse complète de l'étanchéité à l'air dans le bâtiment est essentiellement la norme par excellence. Elle permet de déterminer à quel point le bâtiment est bien étanchéisé et de confirmer si l'objectif des rénovations est bel et bien atteint.

David Bexte: Permettez-moi de revenir en arrière et peut-être de clarifier ma question. Il s'agit de déterminer comment rendre cette évaluation efficace et remédier à la situation lorsqu'elle ne l'est pas. Au cours de ces discussions, nous avons entendu des témoignages selon lesquels ces rénovations ne sont pas vraiment aussi efficaces que nous l'avions espéré, notamment selon la modélisation employée. Nous essayons de déterminer dans quelle mesure la réalité correspond aux résultats espérés. Comment pouvons-nous combler cette lacune?

Brendan Haley: À mon avis, c'est une approche bien plus perfectionnée, par exemple, que celle du gouvernement fédéral, car tous les programmes de gestion de la demande mis en œuvre par des fournisseurs de services publics sont évalués en aval, et leur coût est essentiellement comparé à celui des centrales électriques et des lignes de transmission. Les données à cet égard montrent que la plupart des programmes qui visent à économiser des kilowattheures d'électricité coûtent environ de 3 à 6 ¢ le kilowattheure, alors que les centrales électriques peuvent coûter au moins 13 ¢ le kilowattheure.

Il y a un autre facteur très important qu'on mesure souvent, mais qui est difficile à quantifier. Ce sont les avantages non énergétiques, comme ceux pour la santé, pour la productivité...

David Bexte: Puis-je revenir en arrière et clarifier quelque chose? Est-ce que vous venez de dire que les centrales électriques coûtent de 13 à 15 ¢ le kilowattheure ou le kilowatt?

Brendan Haley: Le kilowattheure.

David Bexte: Un kilowatt est une unité d'énergie fixe.

Brendan Haley: Oui.

David Bexte: D'accord. Je voulais simplement que ce soit clair.

Brendan Haley: On peut aussi mesurer en kilowatts, mais un kilowattheure, c'est ce que...

David Bexte: L'un mesure la puissance, et l'autre la quantité d'énergie sur une période donnée.

Brendan Haley: Oui.

David Bexte: Il y a quand même un problème de mise en œuvre. Vous savez que les travaux effectués sont souvent inefficaces.

Brendan Haley: Oui.

David Bexte: Ils ne sont pas toujours efficaces. Parfois, le travail est très bien fait, mais le moyen technique employé n'est pas nécessairement la solution la mieux adaptée au problème.

Prenons un autre exemple. Monsieur Dicaire, vous avez donné l'exemple de l'électrification de maisons à Ottawa, ce qui fonctionne à merveille quand on a accès à l'énergie nucléaire, mais qu'en est-il de l'Alberta, où la principale source d'énergie disponible est le gaz naturel? En ce qui concerne l'électrification, un ingénieur chimiste doit savoir qu'il y a une perte lorsque l'énergie d'un combustible est transformée en électricité, de sorte qu'il serait plus efficace de continuer de brûler du gaz naturel au lieu d'utiliser la thermopompe...

La thermopompe est-elle efficace dans ce genre de système? Est-ce que nous encourageons les bonnes solutions dans toutes les régions du pays?

Daniel Dicaire: Tout d'abord, je dirais que les rénovations éco-énergétiques augmentent les capacités sur toute la ligne. Que l'on cherche à consommer moins de gaz naturel ou moins d'électricité, les rénovations que j'ai décrites permettent de réaliser des économies d'énergie de 60 %, peu importe le budget que l'on souhaite y consacrer.

• (1705)

David Bexte: Je suppose qu'il est question des fuites d'air.

Daniel Dicaire: Oui.

En ce qui concerne vos observations sur l'efficacité, je sais que vous avez entendu des témoignages qui dressaient en quelque sorte le bilan des mesures déployées par le passé. Au bout du compte, ces témoignages ne reflètent pas nécessairement l'efficacité des rénovations ou des programmes ou politiques qui visent à les mettre en œuvre. Pour ce qui est de veiller à ce que les bonnes mesures de contrôle de la qualité soient en place, dans le cadre de notre projet, nous avons adopté une approche bien ciblée et nous avons surveillé le processus de très près afin de pouvoir en constater les effets et prouver qu'il est possible d'obtenir les résultats escomptés.

Brendan Haley: J'ai tenté d'aborder la question dans ma déclaration préliminaire, mais parlons de certaines raisons d'ordre stratégique qui peuvent expliquer pourquoi les mesures ne produisent pas les résultats escomptés. Par exemple, en ce qui concerne plus particulièrement les propriétaires, les modèles d'affaires des entrepreneurs ne les encouragent pas tellement à offrir un rendement très élevé. Pour installer une thermopompe de taille suffisante, il faudrait vraiment calculer d'abord la charge de chauffage. Une fois la thermopompe installée, elle devrait être mise en service, puis on devrait idéalement en surveiller le rendement, mais ce genre de travail n'est pas très payant pour les entrepreneurs.

David Bexte: Les marges sont faibles.

Brendan Haley: Ils font de l'argent en installant le système, puis ils s'en vont. Quand on se penche sur l'ancien programme fédéral de subventions, on constate qu'il n'y avait aucune tentative d'assurer une certaine reddition de comptes sur le rendement, ni d'offrir des incitatifs supplémentaires pour que l'entrepreneur prenne certaines mesures, comme mettre le système en service, en surveiller le rendement et assurer une véritable reddition de comptes sur le rendement.

David Bexte: Dans quelle mesure fait-on une mise au point des...

La présidente: Je suis désolée, mais votre temps est écoulé.

Nous passons maintenant à M. Fanjoy, pour six minutes.

Bruce Fanjoy (Carleton, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins. Je suis heureux de vous revoir.

Monsieur Haley, vendredi dernier, au Sénat, la sénatrice Mary Coyle a présenté le projet de loi S-251, Loi établissant une stratégie nationale d'élimination de la pauvreté énergétique. Ce projet de loi touche à l'essentiel de ce dont nous parlons au Comité permanent de l'environnement et du développement durable. Cette étude a notamment comme objectif de déterminer comment rendre accessibles les rénovations écoénergétiques résidentielles pour les Canadiens à faible revenu, qui sont touchés de manière disproportionnée par l'augmentation des coûts énergétiques.

À quoi ressemblerait un programme de rénovation efficace pour un ménage à faible revenu? Quels sont les obstacles que nous devons éliminer, au-delà du simple fait de fournir du financement?

Brendan Haley: Mary Coyle a effectivement présenté un projet de loi visant à élaborer une stratégie nationale sur la pauvreté énergétique. Bien d'autres pays l'ont fait. Essentiellement, la proposition est bien simple. Il s'agit de définir le problème, de le mesurer, de demander à des experts de se pencher là-dessus et de nous obliger à rendre des comptes sur la résolution de ce problème. Voilà l'objet de son projet de loi.

Je pense que c'est vraiment essentiel, car, à l'heure actuelle, il y a un programme, le Programme canadien pour des maisons abor-

dables plus vertes, qui vise les propriétaires à faible revenu. Cependant, il n'est pas vraiment assorti d'une stratégie ou d'un objectif très clair. Je pense que l'objectif national d'éliminer la pauvreté énergétique aiderait à orienter ce programme en fonction du rendement dont nous avons besoin.

Oui, il n'est pas logique d'endetter un ménage à faible revenu. Le financement peut jouer un rôle pour les ménages à faible et à moyen revenu, mais en général, il faut réduire leurs factures dès maintenant pour les sortir de la pauvreté énergétique. C'est pourquoi ce programme ne coûte rien et vise l'installation directe. Ces mesures se conjuguent également avec celles des fournisseurs de services publics, qui mettent déjà en œuvre ce genre de programmes sur le marché, et les coûts sont partagés par ces fournisseurs et d'autres administrateurs.

Bruce Fanjoy: Efficacité énergétique Canada a affirmé que le taux de rénovation des bâtiments au Canada doit augmenter pour passer d'environ 1 % à 2,5 % par année d'ici 2030. Qu'est-ce qui empêche le Canada d'atteindre cette cible actuellement?

Brendan Haley: C'est une grande question.

Tout d'abord, il n'y a pas de politique axée sur la mission pour énoncer comment nous allons procéder au cours des prochaines décennies. Nous parlons essentiellement de rénover l'ensemble du parc immobilier. Nous avons eu des programmes, mais ils semblent être dans une dynamique d'expansion et de ralentissement. Ils viennent et repartent. On ne peut pas vraiment gérer un contrat ou une entreprise dans un tel contexte. Il est également difficile pour les clients de savoir à qui faire confiance dans cette situation. C'est l'une des raisons pour lesquelles je propose une approche fondée sur une plateforme de financement, qui permettrait de recycler le capital. Cela pourrait nous aider à sortir de ces cycles d'expansion et de ralentissement.

L'autre chose, c'est que nous devons faire les rénovations différemment. À l'heure actuelle, nous procédons à des rénovations artisanales ou sur mesure... Dans chaque immeuble, un à la fois. Si l'on parle de moderniser l'ensemble du parc immobilier, on pourrait considérer qu'il s'agit davantage d'un processus industriel. C'est ce que M. Dicaire a mis en place en ayant recours à la construction par panneaux pour industrialiser davantage le processus de rénovation.

• (1710)

Bruce Fanjoy: Merci.

Monsieur Dicaire, quels sont les défis uniques auxquels vous et la Société de logement communautaire d'Ottawa avez fait face dans le cadre de la rénovation de vieux bâtiments?

Daniel Dicaire: En ce qui concerne notre expérience, la première chose, c'est que nous avons un taux d'inoccupation très faible. La raison pour laquelle nous avons procédé de cette façon pour nos rénovations — des rénovations énergétiques à l'aide de panneaux extérieurs —, c'est que nous ne pouvons pas déplacer nos locataires pour effectuer ces travaux. Nous devons procéder alors que les locataires sont en place, et nous avons élaboré une stratégie qui nous a permis de le faire.

En deuxième lieu, il y a la main-d'œuvre. Nous avons lancé ce projet en 2018. Je dirais que cela a officiellement commencé en mai 2020, alors nous l'avons fait pendant la pandémie. Nous avons eu recours à nos propres forces parce que le marché n'était pas vraiment développé, en toute honnêteté. Aujourd'hui, on commence à voir beaucoup plus d'entrepreneurs capables d'offrir une solution en panneaux, alors qu'au début, nous n'avions pas vraiment de choix. Il y avait tellement de risque évalué dans les devis que nous obtenions que nous avons décidé de le faire avec nos propres ressources. L'expansion est attribuable à l'intérêt suscité par de telles solutions. Il y a aujourd'hui beaucoup d'autres entrepreneurs qui peuvent présenter une soumission pour ce travail.

Le troisième élément est le financement. C'est toujours un enjeu, comme l'a décrit M. Hanley. L'offre d'un financement stable, prévisible et à long terme est la meilleure façon d'encourager et de créer le marché.

Bruce Fanjoy: J'ai une autre question.

On parle souvent du climat froid de nos circonscriptions partout au pays. Il peut faire très froid à Ottawa en hiver. C'était le cas l'année dernière.

Quelle a été votre expérience en ce qui concerne le confort des locataires de la Société de logement communautaire d'Ottawa après les rénovations?

Daniel Dicaire: Depuis les rénovations, les locataires ont eu une excellente expérience en ce qui concerne le niveau de confort de leurs logements, tant pour le chauffage que pour la climatisation. Ces logements n'avaient pas de système de refroidissement auparavant. Je peux vous dire qu'ils étaient très heureux de leurs installations lors de la longue fin de semaine du 24 mai, qui a été très chaude. Ils avaient la climatisation, et tous les tracassés associés au processus de construction ont été pardonnés.

La présidente: Merci, monsieur Fanjoy.

Nous allons revenir à M. Lockhart.

Je pense que tout est maintenant réglé; vous disposez de cinq minutes pour faire votre déclaration préliminaire. Merci pour votre patience.

Kevin Lockhart: Merci.

Je vais entrer dans le vif du sujet, car j'ai entendu mes collègues parler des avantages associés aux rénovations, et M. Dicaire a parlé de la durabilité des marchés.

Nous savons qu'il est important de rénover nos maisons et que le rendement des investissements est élevé, ce qui se traduit aujourd'hui par une réduction des coûts énergétiques et par des économies de services publics. De plus, pour les décennies à venir, nous devons préparer nos maisons, nos ménages, à des conditions météorologiques extrêmes de plus en plus fréquentes.

Ces avantages ne profiteront pas aux ménages à grande échelle par l'entremise d'incitatifs à court terme ou de projets isolés. Pour augmenter de manière significative le rythme des rénovations, nous avons besoin d'une approche durable qui crée une industrie de la rénovation fiable et, de préférence, canadienne, qui attire des investissements publics et privés.

Tout en contribuant à la résilience climatique, les mesures de rénovation qui accordent la priorité à l'utilisation efficace de l'énergie et des matériaux peuvent aider à protéger les gens contre les températures extrêmes et certains dangers comme les feux de forêt ou la

fumée. Comme nous l'avons entendu, ces mesures contribuent également à réduire les déchets énergétiques et les émissions. À l'Institut Pembina, nous l'avons constaté dans le cadre de la rénovation de six immeubles résidentiels logeant des locataires vulnérables. Nous y avons installé des systèmes de climatisation, ce qui a amélioré la résilience de ces immeubles. Nous considérons ces rénovations comme étant un projet pilote, dans le cadre duquel nous faisons face à des défis, dont vous avez entendu parler aujourd'hui, mais nous constatons des percées à chaque itération.

Du côté résidentiel, les rénovations sont importantes parce qu'elles protègent l'assurabilité. C'est une préoccupation croissante partout au Canada, car les primes d'assurance augmentent rapidement, et nous voyons maintenant des régions qui risquent de ne pas être assurées en raison des pertes découlant de conditions météorologiques extrêmes. Ces mêmes rénovations favorisent également le développement économique et l'abordabilité.

En ce qui concerne l'abordabilité, nous avons entendu parler de la réduction des coûts énergétiques et des coûts d'exploitation pour les ménages. Encore une fois, nous l'avons constaté avec nos immeubles rénovés, où les ménages ont réduit leurs coûts énergétiques de plus de 50 %. Dans le cadre des rénovations, des mesures sont prises pour permettre aux immeubles de mieux résister aux phénomènes météorologiques extrêmes. Je pense notamment à l'installation de toits résistants à la grêle. Le renforcement des bâtiments et les rénovations liées à la résilience climatique représentent des mesures importantes, car elles peuvent aider à protéger les Canadiens et leur faire économiser les trois à quatre dollars en coûts non assurés, payés directement ou par leurs impôts, qui sont associés à chaque dollar de pertes assurées.

Ces rénovations contribuent également à bâtir l'économie. Dix emplois sont créés pour chaque tranche de 1 million de dollars investie, ce qui dépasse la création d'emplois dans les secteurs traditionnels comme le pétrole et le gaz, la foresterie et le camionnage. Cependant, comme mes collègues l'ont dit aujourd'hui, il y a encore des obstacles associés à la modernisation à grande échelle. Les ménages n'ont peut-être pas accès à un financement abordable, à des conseils de confiance ou à un entrepreneur qualifié. Les locataires ont peu de contrôle sur la mise à niveau des bâtiments et pourraient ne pas bénéficier des avantages de ces rénovations si les coûts ou les perturbations leur sont refilés. Les propriétaires d'appartements peuvent avoir de la difficulté à coordonner les mises à niveau ou à obtenir les approbations requises. Les gouvernements, les services publics et les municipalités peuvent offrir des programmes fragmentés, difficiles à naviguer ou de courte durée.

Comment pouvons-nous mettre en place une stratégie à long terme et durable pour les rénovations qui combine les politiques publiques et les investissements axés sur le marché? La réponse réside peut-être dans le soutien financier public. Nous avons entendu dire que les progrès indispensables, réalisés par l'entremise de l'Initiative d'accélérateur des rénovations majeures et du Programme pilote des quartiers plus verts, ont contribué à l'intégration des modèles de prestation essentiels et de la capacité de la main-d'œuvre sur le marché. Encore une fois, nous l'avons constaté dans notre cohorte d'immeubles redéfinis, où la capacité relative à l'installation de panneaux, dont M. Dicaire a parlé, pour l'approvisionnement dans le cadre de rénovations écoénergétiques a été améliorée en cours de projet.

Une nouvelle approche porterait également sur la prestation ciblée. Il s'agit en fait de la poursuite d'initiatives comme le Programme canadien pour des maisons abordables plus vertes, ainsi que le Fonds pour le logement abordable de la SCHL. Chacune de ces mesures contribue à améliorer l'abordabilité et les conditions de vie des quelque deux millions de ménages canadiens qui vivent aujourd'hui dans la pauvreté énergétique.

• (1715)

Le gouvernement fédéral peut également contribuer à créer ce marché de la rénovation durable en passant d'un environnement de dépendance aux incitatifs à une politique habilitante du marché, en réduisant réellement les risques liés aux capitaux privés plutôt qu'en les subventionnant.

Il faut utiliser les leviers financiers dont nous avons entendu parler: les garanties de prêt, les crédits d'impôt pour la construction propre, le regroupement de projets et plus encore. Tout cela aide le secteur des finances et de l'assurance à mieux reconnaître la valeur et la durabilité des actifs, à réduire les risques climatiques, et à rendre ces avantages visibles dans les évaluations normalisées des risques financiers et climatiques. Cela aidera ensuite les assureurs et les marchés des services publics à reconnaître et à refléter les rénovations visant à réduire les risques dans la tarification et la rémunération.

Pour sa part, le gouvernement peut renforcer ces leviers par l'entremise de l'approvisionnement, de codes du bâtiment stricts et de programmes à long terme qui contribueront à la demande et à la certitude qui renforcent les chaînes d'approvisionnement et qui donnent également à la main-d'œuvre un point d'ancrage pour bâtir une carrière.

La présidente: Merci, monsieur Lockhart.

[Français]

Nous reprenons les questions.

Monsieur Bonin, vous avez la parole pour six minutes.

Patrick Bonin: Merci, madame la présidente.

Je remercie les témoins de leur présence.

Monsieur Haley, pouvez-vous nous expliquer un peu plus en détail la différence, qui n'est pas si simple à comprendre, entre une stratégie financière qui se contente de subventionner les banques et une autre qui mettrait en place, par exemple, de meilleures plateformes de rénovation?

Pouvez-vous vulgariser ça, s'il vous plaît?

• (1720)

[Traduction]

Brendan Haley: Puisque les banques offrent déjà certains produits pour rénover les maisons, habituellement au moyen d'un instrument adossé à des prêts hypothécaires, le gouvernement fédéral pourrait adopter une stratégie voulant que nous réduisions simplement les taux d'intérêt. Je pense qu'on pourrait le faire pour quelques années. Je pense que les banques continueraient simplement à fournir le même produit par la suite.

À mon avis, si vous vouliez vraiment changer la donne, vous créeriez une plateforme qui ferait tout ce que les banques ne veulent pas faire, mais qu'elles jugent utile, qui pourrait aider les consommateurs lorsqu'ils ont besoin d'un service, qui serait asso-

ciée à un réseau d'entrepreneurs et qui assurerait toute la diligence raisonnable et la responsabilité en matière de rendement.

Si vous pouviez le faire, vous élimineriez la quasi-totalité des coûts de transaction. Je pense que ce serait un produit à plus long terme et plus propice à l'investissement. Idéalement, un financier ne se contenterait pas de dire: « Je veux vous accorder un prêt, à titre individuel, et je vais vous prendre votre maison si vous ne le remboursez pas. » Il financerait plutôt une entreprise, dont le flux de trésorerie proviendrait des économies d'énergie ou de certains autres services en matière de confort et de rendement énergétique.

[Français]

Patrick Bonin: Merci.

Parlons de la conception des programmes. Le Canada est un vaste pays. Il y a la nation du Québec là-dedans, par exemple, avec Hydro-Québec, qui est quand même novatrice en matière de déploiement.

Comment voyez-vous l'adaptation des programmes en fonction des besoins régionaux, ou nationaux, dans le cas du Québec?

[Traduction]

Brendan Haley: Auparavant, nos programmes ne permettaient pas vraiment d'adaptation en fonction des régions. Par exemple, il y a eu un programme pour remplacer le mazout par des thermopompes. C'est très bien, mais, au Québec, on pourrait remplacer les plinthes électriques par une thermopompe également, et cela ferait économiser de l'argent à beaucoup de gens. C'est très important pour économiser de l'électricité au Québec en ce moment.

Cette adaptabilité en fonction des régions est vraiment importante, parce qu'il y a différentes zones climatiques au pays. C'est l'une des raisons pour lesquelles le Programme canadien pour des maisons abordables plus vertes, qui est le programme pour les personnes à faible revenu, est administré par Hydro-Québec dans la province. Cela permet une souplesse régionale et provinciale. C'est aussi pourquoi je pense qu'un programme de financement qui soutiendrait ces plateformes serait beaucoup plus logique. On pourrait avoir une plateforme qui se consacrerait à servir le marché québécois, par exemple.

[Français]

Patrick Bonin: Nous entendons beaucoup parler de programmes et du fait qu'il n'y a pas assez de financement. On dit qu'il devrait y en avoir davantage. Toutefois, n'y a-t-il pas aussi de la réglementation qui devrait être mise en place? Par exemple, il existe des cotes pour les bâtiments. On pourrait les rendre obligatoires. Il y a des États, comme celui de New York, qui ont interdit le gaz naturel dans les nouvelles résidences. La Communauté métropolitaine de Montréal l'a fait aussi.

Cet aspect réglementaire n'est-il pas essentiel? Sans ça, on ne peut pas avoir la certitude que les objectifs fixés seront atteints. Qu'est-ce qui pourrait être proposé?

[Traduction]

Brendan Haley: Ce type de réglementation est vraiment important pour atteindre la carboneutralité. Les villes de Québec et de Montréal ont été des chefs de file dans ce domaine, et ont réfléchi à certaines de ces politiques sur les normes de rendement obligatoires pour les grands bâtiments. Je pense que le gouvernement fédéral a un rôle à jouer pour mettre en place ce type de politiques à l'échelle régionale.

L'un des principaux outils dont dispose le gouvernement fédéral dans le cadre de ses compétences est la Loi sur l'efficacité énergétique, qui régit les appareils électroménagers et l'équipement. Je trouve qu'il est illogique au Canada d'installer un climatiseur qui ne fait que refroidir. Un climatiseur peut aussi être une pompe à chaleur. La Loi sur l'efficacité énergétique pourrait notamment prévoir que les climatiseurs vendus dans la plupart des régions du pays devraient également être des thermopompes. C'est simplement un meilleur produit. Ce changement ne coûte que quelques centaines de dollars. C'est un type de réglementation qui, à mon avis, pourrait être mis en place immédiatement.

[Français]

Patrick Bonin: Considérez-vous que, depuis l'arrivée du soi-disant nouveau gouvernement libéral, le gouvernement Carney, il y a eu un recul quant au nombre d'options sur la table en matière de verdissement des bâtiments?

• (1725)

[Traduction]

Brendan Haley: Au début de son mandat, le nouveau gouvernement a annulé le Programme canadien de prêts pour des maisons plus vertes, et je pense que c'était un bon indicateur des perturbations... J'ai critiqué ce programme ici même. Je pense qu'il pourrait vraiment être amélioré, mais on n'améliore rien en perturbant les programmes dans ce genre de dynamique d'expansion et de ralentissement.

Si le Programme canadien de prêts pour des maisons plus vertes devait être rétabli aujourd'hui, je pense que les entrepreneurs se demanderaient naturellement quand il disparaîtra à nouveau. Nous devons trouver une solution plus permanente et sortir de cette dynamique que les entrepreneurs et les consommateurs connaissent.

[Français]

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Bonin.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. Leslie, pour cinq minutes.

Branden Leslie: Merci, madame la présidente.

Monsieur Haley, j'aimerais poursuivre sur ce sujet.

Monsieur Bonin, pour revenir à votre déclaration préliminaire et à ce que vous venez de dire, deux choses m'ont intrigué. En premier lieu, il y a l'urgence. Si un appareil de chauffage brise au mois d'octobre, on aura le temps de trouver une solution. La situation sera toutefois différente en janvier. Dans certains cas, il faut agir rapidement. J'aime beaucoup l'idée d'un entrepreneur préapprouvé.

D'après ce que je comprends, la version du programme fédéral que le gouvernement du Manitoba met en œuvre fait appel à des entrepreneurs préapprouvés pour l'énergie géothermique, selon les rénovations à faire, ou un système de ce genre. J'aimerais savoir si c'est ce dont vous parlez, car je pense qu'il y a un moyen de faire en sorte que le gouvernement s'en mêle plus ou moins.

Brendan Haley: Oui.

Branden Leslie: Comment définissez-vous l'admissibilité à un tel programme? Si vous voulez soutenir les entrepreneurs préapprouvés... Vous avez dit que ce type de scénario s'appliquerait aux personnes à revenu moyen et élevé, et que les personnes à faible revenu disposeraient d'un outil différent.

Est-ce que le programme se fonderait sur le revenu ou sur la réduction de la consommation d'électricité? Je pense qu'il est important de classer ces éléments à l'avance. Comment vous y prendriez-vous?

Brendan Haley: C'est une bonne question.

Je ne pense pas qu'il soit logique qu'une personne à faible revenu se lance dans le financement. Toutefois, si elle y est admissible, nous ne pouvons pas l'en empêcher, mais ce n'est pas la chose à faire. Je pense qu'il serait logique d'offrir aux personnes qui ont un certain revenu une option sans frais, ou de payer une partie importante du montant dans le cadre d'un autre programme.

Branden Leslie: Pour revenir à la version de ce programme du gouvernement Harper, il y a eu des hauts et des bas, ce qui comporte des défis, et un prêt y était lié. Vous pouviez obtenir un prêt directement du gouvernement fédéral à un taux d'intérêt nul ou faible dans le cadre de la demande pour n'importe quel type de rénovation. C'était moins sur une base d'urgence, mais plutôt sur une base planifiée.

Pensez-vous que ce serait une façon de supprimer l'une de ces étapes? Au cours de l'étude, nous avons entendu dire que nous donnons des millions de dollars à des organisations pour les aider à renforcer leurs capacités et ce genre de choses.

Comment pouvons-nous cesser de payer des tiers pour participer à ce projet alors que nous pourrions consacrer plus d'argent aux rénovations pour les propriétaires individuels, quel que soit leur revenu?

Brendan Haley: Essentiellement, vous essayez de créer la plateforme qui fait une grande partie du travail que nous imposons maintenant aux clients. Il y a différentes stratégies pour y arriver. Il y a un aspect administratif à cela. Il y a des entreprises de technologie financière au Canada en ce moment, notamment FinanceIt. Elle travaille actuellement avec des entrepreneurs. On peut obtenir du financement sur-le-champ pour tous les types de mises à niveau, y compris les améliorations en matière d'efficacité énergétique. Cependant, le taux d'intérêt est de 12 % dans certains cas.

Il y a une occasion d'acheter à la baisse ce taux d'intérêt, mais je pense que le gouvernement fédéral a aussi l'occasion de dire qu'il veut veiller à ce que la protection des clients soit assurée et que les bonnes méthodes soient mises en place... Idéalement, si vous avez un entrepreneur qui dit qu'il ne sera payé que si vous économisez de l'énergie, je pense que c'est un modèle d'affaires idéal.

Branden Leslie: J'adore cela, car c'était ma prochaine question.

Vous avez utilisé le mot « objectif » tout à l'heure, en disant qu'il n'y a pas d'objectif clair. Selon vous, quelle devrait être la mesure la plus importante du succès d'un programme fédéral de rénovation? S'agit-il de réduire les factures des ménages, la consommation d'énergie et les émissions, ou s'agit-il du nombre total de projets ou de maisons achevés?

Brendan Haley: C'est une bonne question.

J'aborde la question sous deux angles différents. J'y réfléchirais du point de vue des ménages. Tout dépend de ce que veut le ménage. C'est...

• (1730)

Branden Leslie: C'est nous qui versons l'argent des contribuables, alors je ferais attention à cela. Quelle est la meilleure réussite du point de vue du contribuable?

Brendan Haley: Je pense que, du point de vue du contribuable, il s'agirait de savoir si nous rénovons de manière à réduire les coûts sociétaux. Il y a beaucoup d'argent à économiser en réduisant la demande sur le réseau électrique. Il y a beaucoup d'argent à économiser sur le plan des coûts de santé, surtout pour les personnes à faible revenu. Les gens prennent moins de congés de maladie et vont moins souvent chez le médecin, et ils sont plus productifs à l'école et au travail en raison des avantages pour la santé. Il y a moins de problèmes de moisissure dans la maison. Ce sont les indicateurs que j'examinerais.

Ce que je veux dire au sujet du consommateur, c'est que si quelqu'un dit qu'il a vraiment besoin de climatisation, et que c'est ce qu'il doit faire, le consommateur a raison à ce sujet, et nous devons lui donner l'option la plus efficace.

Branden Leslie: Madame la présidente, dans les dernières secondes qu'il me reste...

La présidente: Monsieur Leslie, je suis désolée.

Branden Leslie: En êtes-vous certaine?

La présidente: Oui, c'était cinq minutes.

Nous passons maintenant à M. St-Pierre.

[Français]

Vous avez la parole pour cinq minutes.

[Traduction]

Eric St-Pierre: Merci, madame la présidente. Je suis heureux que nous comptions chaque seconde et chaque sou.

Monsieur Haley, Efficacité Canada a récemment publié un rapport intitulé « Comment la politique fédérale peut transformer la rénovation au Canada ». Je me demande si vous pouvez fournir une copie de ce rapport au Comité et, en moins d'une minute, peut-être en résumer les principales recommandations stratégiques. Donnez-nous la version très courte.

Brendan Haley: Ce rapport dit que nous devons faire des rénovations différemment. Nous ne pouvons pas rénover un seul immeuble à la fois. Nous devons faire des rénovations à une échelle plus industrielle. Il s'agissait d'examiner ce programme d'accélérateur de rénovations et le projet pilote pour des quartiers plus verts et ce qu'ils ont donné comme résultats.

Essentiellement, nous avons constaté que, oui, on a créé une série de projets, mais nous pensons aussi que vous pourriez avoir des objectifs fondés sur l'innovation beaucoup plus clairs. Nous ne devrions pas penser à ces programmes en fonction du nombre de bâtiments que nous rénovons. Il s'agit d'abord de savoir si nous innovons et si nous changeons la façon dont les marchés fonctionnent, et c'est pourquoi nous pensons qu'il devrait y avoir des objectifs clairs en ce sens.

Eric St-Pierre: Monsieur Haley, le mercredi 7 octobre est la journée de l'efficacité énergétique, une journée importante pour reconnaître les contributions du secteur de l'efficacité énergétique pour faire économiser les Canadiens, créer des emplois et réduire les émissions de gaz à effet de serre et de la pollution. L'an dernier, j'ai présenté un avis de motion, la motion M-19, pour essayer de reconnaître cette journée importante, et j'ai récemment parrainé une

pétition de 2 400 signatures, qui demande que l'efficacité énergétique soit reconnue comme une priorité en matière d'édification de la nation.

Monsieur Haley, je me demande pourquoi les Canadiens devaient être enthousiastes à l'idée de tenir une journée de l'efficacité énergétique ou de célébrer cette étape importante.

Brendan Haley: Je pense que chaque jour peut être la journée de l'efficacité énergétique si vous le souhaitez.

Pour répondre à votre question et à ce que vous avez mentionné à la Chambre, je pense que dans ce pays, nous parlons de bâtir une économie plus souveraine, plus productive et plus résiliente. Je pense que l'efficacité énergétique permet de réaliser toutes ces choses beaucoup plus rapidement que beaucoup de mégaprojets plus traditionnels répartis dans tout le pays, donc beaucoup plus équitablement. Je pense en fait que, presque par définition, cela améliore la productivité des entreprises et des ménages, alors je pense que c'est tout à fait logique en ce moment.

Eric St-Pierre: C'est très bien. Je suis ravi que vous célébriez également la Journée de l'efficacité énergétique.

Vous avez mentionné plus tôt le Programme canadien pour des maisons abordables plus vertes, qui a été refinancé cet été, ou qui est passé, je crois, à 500 ou à 300 millions de dollars à l'échelle fédérale, répartis dans cinq provinces. À la mi-septembre, notre gouvernement a également organisé un sommet sur l'investissement à Toronto pour réfléchir au rôle des capitaux privés et à la façon dont nous pouvons tirer parti de ces capitaux.

J'aimerais en savoir plus sur l'investissement. Comment notre gouvernement peut-il adopter une approche pour rénover, disons, un million de maisons au moyen d'investissements plutôt que de subventions? Y a-t-il des prêts à faible taux d'intérêt ou des modèles de banques vertes que nous devrions envisager? Je me demande si vous pourriez nous en parler.

Brendan Haley: Comme je l'ai dit, l'ancien programme de prêts, le Programme de prêts canadiens pour des maisons plus vertes, a fait beaucoup de bien à beaucoup de gens, mais il ne disposait en fait d'aucun mécanisme pour vraiment attirer d'autres types de capitaux privés. On peut dire qu'il a négligé d'autres types de capitaux privés, parce que ce taux d'intérêt de 0 % faisait concurrence à d'autres produits de prêts à la rénovation sur le marché.

C'est pourquoi le modèle de banque verte dont j'ai parlé ne consiste pas pour le gouvernement à fournir un financement de détail aux propriétaires. C'est le gouvernement qui dit que nous avons du capital à faible coût, et que si vous voulez utiliser notre capital à faible coût, nous le ferons pour les plateformes qui font des choses particulières, qui protègent les consommateurs et qui atteignent les objectifs climatiques. L'avantage, c'est que la plateforme peut combiner ce capital avec d'autres formes de capital. Il peut s'agir de capitaux privés, mais une grande partie des autres capitaux dans ce domaine venant d'institutions intéressées sont des capitaux à impact social, des programmes de gestion de la demande des services publics qui ont des objectifs d'économie d'énergie, et des municipalités, donc il peut aussi s'agir d'autres formes de capitaux publics ou parapublics.

• (1735)

Eric St-Pierre: C'est très bien. Merci.

Monsieur Lockhart, je vais vous poser une dernière question.

Le 17 septembre, l'Institut Pembina, en collaboration avec d'autres organisations, a signé une lettre au sujet d'une approche « double-double-double » visant à doubler l'électrification d'ici 2050 et à doubler l'efficacité énergétique d'ici 2050.

Pourriez-vous fournir une copie de cette lettre au Comité? En 20 secondes, pourriez-vous expliquer pourquoi nous devrions doubler l'efficacité énergétique d'ici 2050?

Kevin Lockhart: Absolument, nous pourrions vous en fournir une copie.

L'idée, c'est que nous pouvons emprunter deux voies. Nous pouvons emprunter une voie et doubler l'approvisionnement en électricité, ou nous pouvons emprunter une autre voie plus efficace et plus efficiente et doubler la productivité énergétique grâce à l'électrification, en mettant en place une grande partie de cette gestion axée sur la demande ou en répartissant les ressources dans les collectivités où cette énergie est utilisée.

La présidente: Merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Bonin, vous avez la parole pour deux minutes et demie.

Patrick Bonin: Merci, madame la présidente.

Monsieur Haley, au Québec, on entend souvent parler de sobriété énergétique et pas nécessairement d'efficacité énergétique. Pensez-vous qu'on devrait faire valoir davantage la notion de sobriété énergétique? Faites-vous une différence entre cette notion et celle d'efficacité énergétique?

[Traduction]

Brendan Haley: Je pense que oui. Cela nous ramène à la question de savoir pourquoi certaines de ces projections d'économie d'énergie ne sont pas respectées. Nous avons besoin d'efficacité énergétique technique comme l'isolation, l'étanchéité à l'air et les systèmes de chauffage, mais nous avons aussi besoin de ce que j'appellerais l'efficacité énergétique axée sur les gens, qui consiste à aider les gens. Certaines personnes ne savent pas comment faire fonctionner un thermostat. Nous avons besoin d'éducation sur la façon d'utiliser un thermostat, de gérer une maison et de transmettre des commentaires aux clients. Il y a presque un aspect comportemental à aider les gens à gérer leur propre consommation d'énergie. C'est un aspect auquel je penserais en matière de sobriété énergétique.

[Français]

Patrick Bonin: Est-ce qu'il devrait y avoir une stratégie de sobriété énergétique? Faudrait-il informer et éduquer les gens? Faudrait-il mettre sur pied des programmes ou autre chose?

[Traduction]

Brendan Haley: Cela peut être difficile en raison de la façon dont nous voulons souvent analyser ou évaluer ces choses. Il est beaucoup plus facile d'évaluer quelque chose, par exemple lorsqu'on échappe une pièce d'équipement sur son pied et que cela fait mal, que d'évaluer une intervention comportementale.

Il y a des façons de mesurer l'intervention comportementale, mais je reviens à l'idée des plateformes qui fournissent des services énergétiques aux consommateurs. Il ne suffit pas d'installer une thermopompe et d'en rester là. On pourrait conclure une entente de service avec vous et continuer à vous donner des conseils et à surveiller votre consommation d'énergie. Si nous constatons une

pointe, nous pouvons intervenir et parler de ce qui se passe pour voir s'il y a des problèmes dans votre maison ou dans votre immeuble.

[Français]

Patrick Bonin: Est-ce que vous pensez que le Canada devrait avoir, tout comme le Royaume-Uni, un budget carbone spécifique au secteur du bâtiment, avec un plan d'action qui lui permet de respecter ses engagements, comme celui d'atteindre les cibles de 2030, et qui comporte une trajectoire pour arriver à la carboneutralité?

[Traduction]

Brendan Haley: J'ai rédigé des rapports sur l'adoption d'une approche plus axée sur la mission dans la façon dont nous procédons aux rénovations. À l'heure actuelle, nous avons tendance à y penser une maison à la fois, alors que ce dont nous parlons vraiment, c'est de la façon de rénover l'ensemble du parc immobilier pour atteindre un bon niveau de rendement. C'est à cela que nous devons réfléchir.

La présidente: Merci, monsieur Bonin.

Nous allons passer à M. Rowe pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Jonathan Rowe: J'aurais dû le faire plus tôt.

Merci beaucoup.

Ma première question s'adresse à M. Dicaire.

Vous avez dit qu'il y a des années, on construisait des maisons rapidement et de manière rentable sans jamais vraiment mettre l'accent sur l'efficacité énergétique. Je ne veux pas vous faire dire ce que vous n'avez pas dit, mais si je me souviens bien, vous avez fait allusion au fait que nous devrions construire des maisons plus éco-énergétiques maintenant. J'ai fait quelques recherches rapides, et il semble que les maisons à haut rendement énergétique coûtent environ 15 % de plus par maison.

Notre pays traverse une crise du logement, alors je vais vous poser une question à choix multiples. Dans le scénario A, nous pourrions construire 100 maisons ordinaires, et dans le scénario B, nous pourrions construire 85 maisons à haut rendement énergétique. Quelle cible devrions-nous viser?

Daniel Dicaire: La première façon dont je répondrais à cette question particulière est de dire que la Société de logement communautaire d'Ottawa a récemment commandé une étude sur le coût total précis de la propriété de nos nouveaux projets, car nous prévoyons de construire des milliers de nouveaux logements.

Nous avons constaté que le coût réel d'un immeuble à haute efficacité est d'environ 5 % pour des économies d'énergie de 50 %, et c'est ce que nous ciblons dans nos nouveaux projets. Je présenterais notre étude en réponse à cette statistique, car nous avons constaté qu'à l'heure actuelle, alors que nous construisons — la Société de logement communautaire d'Ottawa a livré des milliers de logements à haut rendement énergétique —, nous le faisons à un coût beaucoup moins élevé. Notre étude le confirme.

Ensuite, du point de vue de la Société de logement communautaire d'Ottawa, ou LCO, nous sommes des promoteurs, des propriétaires et des exploitants de ces actifs publics abordables à long terme. Par conséquent, la valeur de cet investissement supplémentaire de 5 % que nous avons vu se traduit en dividendes d'exploitation à long terme. Nous le voyons également comme un mécanisme d'accès au financement, que ce soit grâce à certains des mécanismes que M. Haley a décrits ou par l'entremise des différents programmes fédéraux auxquels nous avons accès et qui encouragent la construction de logements abordables, accessibles et écoénergétiques.

● (1740)

Jonathan Rowe: J'ai une question pour M. Haley.

Je crois que vous avez mentionné une technique pour corriger les entrepreneurs lorsqu'ils disent que les thermopompes ne fonctionnent pas dans certaines maisons.

Pourriez-vous nous en dire plus sur votre suggestion à cet égard?

Brendan Haley: Je vous remercie de me donner l'occasion de nuancer ce point. Il y a des histoires d'entrepreneurs qui disent qu'une thermopompe ne fonctionnera pas, et ce n'est pas un très bon conseil dans beaucoup de marchés. Dans d'autres marchés, ce n'est pas un très bon conseil de dire: « Je vais vous installer une thermopompe et cela va vous faire économiser de l'argent. » En fait, ce n'est pas le cas dans la plupart des endroits, comme en Alberta ou en Saskatchewan, par exemple.

Encore une fois, je pense que cela nous ramène à la question de savoir si vous veillez à ce que les consommateurs obtiennent les bons conseils d'experts pour leurs besoins particuliers et pour leur zone climatique particulière.

Jonathan Rowe: À titre de précision, vous ne suggérez pas que nous dressions une liste noire des entrepreneurs qui affirment que les thermopompes ne fonctionnent pas dans certaines régions.

Brendan Haley: Ce que je dis, c'est que je pense que si les entrepreneurs ou d'autres fournisseurs de financement ne protègent pas les consommateurs ou ne leur fournissent pas des conseils équitables ou des ententes équitables, ils pourraient tout de même continuer à travailler dans le marché, mais je ne pense pas qu'ils devraient bénéficier, disons, d'un financement fédéral à faible coût.

Par exemple, en Ontario, beaucoup de gens sont pris avec ententes de location de réservoir d'eau chaude pendant des années et dont ils ne peuvent pas sortir. S'ils doivent s'en sortir, ils doivent payer des milliers de dollars. Ce n'est pas un exemple de soutien aux clients. Je ne pense pas que le gouvernement fédéral devrait appuyer ce type de modèle d'affaires.

Jonathan Rowe: La semaine dernière, lorsque j'étais ici, un témoin a suggéré que notre gouvernement accorde la priorité au financement de personnes qui ne vont pas apporter ces changements aux ménages de toute façon.

Je crois que ce que vous suggérez aujourd'hui, c'est que nous devrions, en fait, encourager les gens à faire cette transition lorsque leur fourniture cesse de fonctionner et qu'ils ont besoin d'apporter un changement.

Pourriez-vous nous en dire plus sur l'importance de la façon dont nous pouvons réussir en utilisant cette urgence?

La présidente: Veuillez répondre brièvement.

Brendan Haley: C'est une statistique anecdotique, mais nous pensons que 80 % des systèmes de chauffage sont remplacés d'urgence. Si vous ne vous attaquez pas à cela, vous ne vous attaquez pas vraiment au problème.

La présidente: Merci beaucoup.

Enfin, nous allons passer à M. Malette pour cinq minutes, s'il vous plaît.

Chris Malette: Merci.

Tout d'abord, rapidement, monsieur Dicaire, pouvons-nous vous demander de soumettre au Comité l'étude dont vous venez de parler pour que nous puissions nous en servir?

Daniel Dicaire: J'en serais ravi.

Chris Malette: Merci. Nous serions ravis aussi de la recevoir. Je vous en suis reconnaissant.

Ma première question s'adresse à M. Haley.

Monsieur Haley, l'étiquetage du rendement énergétique des maisons est parfois comparé à l'étiquetage des valeurs nutritives parce qu'il rend le rendement énergétique visible pour les propriétaires. Dans quelle mesure l'étiquetage du rendement énergétique des maisons est-il utilisé au Canada aujourd'hui, et quelles preuves avons-nous qu'il influence les décisions des consommateurs ou même qu'il réduit leur consommation d'énergie?

● (1745)

Brendan Haley: Au Canada, ce n'est pas très répandu. Dans le cadre du programme ÉnerGuide, lorsque vous faisiez réaliser un audit, on vous remettait une étiquette que vous pouviez coller sur le panneau électrique.

Toutefois, c'est au moment de l'achat d'un immeuble ou d'une maison qu'il est le plus important de connaître son rendement. Cela devrait faire partie de l'information fournie à l'acheteur. À l'heure actuelle, aucune province n'exige cette transparence lors de la vente d'une maison.

Chris Malette: Pourrions-nous envisager de l'exiger? Serait-ce perçu comme une ingérence dans les compétences d'autres administrations?

Brendan Haley: On avait promis de le faire au niveau fédéral. Je pense que c'était il y a quelques mandats, et j'essaie de me rappeler quand exactement, mais le gouvernement fédéral avait eu du mal à déterminer qui devait s'en charger.

Chris Malette: D'accord.

Brendan Haley: Il a décidé de tenter de le faire en mettant en place une plateforme commune pour, par exemple, l'étiquetage virtuel des maisons. J'examinerais les initiatives de ce genre. Il pourrait être difficile d'imposer cela à l'échelle du pays, mais la SCHL propose une assurance prêt hypothécaire, et elle pourrait à ce moment demander à l'intéressé d'avoir une étiquette.

Encore une fois, grâce aux plateformes que je propose, on pourrait également dire qu'une étiquette doit être apposée lorsqu'une personne fait réaliser des travaux de rénovation, et que cette étiquette doit être disponible lors de la vente de la maison.

Chris Malette: On en obtient une pour sa voiture.

Monsieur Lockhart, selon vous, que faudrait-il pour que le Canada passe des projets de rénovation individuels à une industrie permanente de la rénovation écologique?

Kevin Lockhart: Comme je l'ai mentionné, les mesures initiales à prendre sont notamment le soutien à l'Initiative d'accélérateur des rénovations majeures et le Programme pilote pour des quartiers plus verts, qui mettent en place les mécanismes permettant la réalisation de ces projets, mais qui permettent aussi de relever des défis importants, comme l'isolation par panneaux, le manteau isolant autour d'un immeuble, afin de permettre aux locataires de rester sur place.

Ce sont de bonnes technologies. Elles ont fait leurs preuves dans d'autres pays. Notre parc immobilier est légèrement différent. Ce n'est pas aussi homogène, mais démontrer que ces approches fonctionnent peut nous aider à procéder à grande échelle.

Le prochain défi consistera à trouver une façon de mobiliser des capitaux privés. Comment peut-on attirer des capitaux privés dans l'équation de la rénovation? Comme je l'ai mentionné, cela passe en grande partie par des mécanismes comme le financement PACE et les crédits d'impôt pour la construction de bâtiments propres, mais aussi — et je pense que c'est le plus important — en démontrant qu'il existe une valeur qui va au-delà du rendement énergétique. Il peut s'agir de la résilience ou des pertes évitées. Il peut s'agir de l'ajout d'éléments comme les actifs énergétiques distribués qui permettent aux bâtiments de jouer à la fois le rôle de producteurs et de consommateurs d'électricité. Comment y parvenir?

Chris Malette: Monsieur Lockhart, à votre avis, quelle est la plus grande contrainte à l'heure actuelle pour mettre en œuvre cette stratégie? Est-ce le financement, la main-d'œuvre qualifiée, les matériaux, la capacité des entrepreneurs, la demande ou une combinaison de ces éléments?

Kevin Lockhart: Une combinaison de ces éléments est une bonne réponse, mais je vais parler de la réglementation.

Il n'existe pas de mécanisme permettant de définir une norme de rendement pour les bâtiments existants. Pour les nouvelles constructions, au moment de la construction, nous disposons du code du bâtiment. Si nous disposions par exemple d'une norme qui fixait un seuil de rendement dans l'ensemble du secteur du bâtiment, alors les acteurs concernés — le secteur financier, la main-d'œuvre, la chaîne d'approvisionnement, les fabricants et bien d'autres encore — pourraient tous se fixer un objectif et trouver des moyens de l'atteindre.

Chris Malette: Merci, monsieur Lockhart.

Merci, madame la présidente.

La présidente: Merci beaucoup, monsieur Malette.

C'est tout le temps dont nous disposons avec les témoins.

Merci beaucoup à vous trois d'avoir été avec nous cet après-midi. Nous vous en sommes vraiment reconnaissants.

Étant donné que nous avons approuvé la motion de M. Bonin aujourd'hui sur la capture, l'utilisation, et le stockage souterrain du carbone, il sera très important pour nous d'obtenir la liste des témoins le plus tôt possible si nous voulons commencer à planifier ces réunions cet automne. Si possible, envoyez votre liste aux greffiers d'ici la fin de la journée de jeudi de cette semaine, soit le 8 octobre. Cela leur permettrait au moins d'établir le calendrier. Vous avez donc jusqu'à la fin de la journée de jeudi pour acheminer votre liste de témoins si possible. C'est parfait.

● (1750)

Notre prochaine réunion aura lieu jeudi à 15 h 30.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>